



ÉTAT DES LIEUX

sur les données
d'inventaire
du patrimoine
bâti au Québec

2021

Table des matières

Résumé	3
Action patrimoine : préserver le caractère visuel du Québec	7
Pourquoi dresser un bilan des inventaires du patrimoine bâti ?	8
Historique de la législation en patrimoine bâti au Québec	9
Un bilan des inventaires en trois étapes	10

Analyse des résultats de l'enquête	13
▪ Aperçu des inventaires	14
▪ Contenu des inventaires	17
▪ Diffusion des inventaires	22
▪ Connaissance des données ouvertes	27
Un nouveau souffle pour le patrimoine bâti	31
Remerciements	33
Bibliographie	33
Annexe	35

Résumé

Dans la foulée du projet de loi n° 69, intitulé Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, Action patrimoine a voulu se pencher sur la situation des inventaires du patrimoine immobilier au Québec. Il nous est apparu nécessaire de consulter les milieux municipal et patrimonial, ainsi que les conseils de bande, pour avoir un portrait réaliste de leurs enjeux, appréhensions et suggestions.

Action patrimoine a développé ce projet d'envergure dans le but premier de récolter des données sur les inventaires du patrimoine bâti au Québec. Ensuite, nous désirions permettre au milieu municipal de discuter ouvertement de ses enjeux et défis dans ce domaine, en plus de recueillir des pistes de solution constructives pour la suite des choses. Enfin, nous voulions comprendre les attentes des secteurs municipal et patrimonial pour mieux répondre à leurs besoins, offrant ainsi une vue d'ensemble du sujet à tous les acteurs touchant de près ou de loin aux inventaires.

Nous avons également jugé nécessaire de formuler une réflexion portant sur les données des inventaires du patrimoine bâti. Pour en exploiter le riche potentiel, le milieu doit d'abord se former et acquérir une certaine culture des données. Cet état des lieux était un premier pas dans cette direction.

Pour répondre aux objectifs, nous avons mené une démarche en trois phases : comprendre la situation actuelle sur le terrain, ouvrir le dialogue avec les différents publics et proposer des pistes de solution qui guideront les actions dans les prochaines années. De ce fait, il est ressorti la nécessité d'offrir de la formation, afin de vulgariser ce qu'est le patrimoine bâti et de montrer comment traiter, interpréter et diffuser les données d'inventaire.

Action patrimoine exprime sa volonté claire d'agir en partenariat avec le milieu municipal et les autorités gouvernementales. Nous espérons que *l'État des lieux sur les données d'inventaire du patrimoine bâti au Québec* permettra de mieux comprendre la situation actuelle et, ainsi, de passer à l'action.



ACTION PATRIMOINE
EXPRIME SA VOLONTÉ
CLAIRE D'AGIR EN
PARTENARIAT AVEC
LE MILIEU MUNICIPAL
ET LES AUTORITÉS
GOUVERNEMENTALES.

Action patrimoine: préserver le caractère visuel du Québec

Action patrimoine est un organisme privé à but non lucratif qui œuvre depuis maintenant plus de 45 ans à protéger, à mettre en valeur et à faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec. Nous croyons fermement que ces éléments contribuent à l'identité collective et participent à la qualité de vie de la population.

À titre d'organisme de regroupement, notre vocation est de proposer une approche concrète du patrimoine, à la fois nationale et locale. Pour remplir pleinement notre mission, nos actions au quotidien reposent sur trois piliers : sensibilisation, éducation et intervention.

Pourquoi dresser un bilan des inventaires du patrimoine bâti?

En juin 2020, la vérificatrice générale du Québec déposait son rapport sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier. Ce rapport fait état de la situation dans ce domaine et des problèmes bien connus qui s'y rattachent. L'un des constats est que le ministère de la Culture et des Communications « ne détient pas l'information qui lui permettrait de bien intervenir sur le patrimoine immobilier québécois¹ ». Cette conclusion s'appuie notamment sur le fait que les inventaires du patrimoine bâti réalisés jusqu'à maintenant, qui sont de qualité variable, brossent ensemble un portrait incomplet de l'état des choses dans la province. Rappelons qu'un tel inventaire « consiste à identifier et à décrire de façon sommaire ou plus approfondie les différentes composantes du patrimoine culturel² ».

Action patrimoine a déjà soulevé ce problème. À de nombreuses reprises, notre organisme a déploré le manque d'uniformité, tant dans les données recueillies que dans leur diffusion.

C'est dans cette optique que nous nous sommes demandé comment nous pouvions accompagner ou outiller les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités et les conseils de bande. Dorénavant, en vertu des modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel, les MRC devront effectuer un inventaire du patrimoine immobilier sur leur territoire.

Notre *État des lieux sur les données d'inventaire du patrimoine bâti au Québec* visait donc à connaître l'état actuel de ces inventaires, leur utilisation à l'interne, leur diffusion à l'externe et leur mise en valeur numérique. L'objectif final était de rédiger un bilan de la situation. Ce faisant, nous souhaitons initier le milieu municipal à la culture des données et proposer des pistes de solution concrètes pour la réalisation d'inventaires au Québec.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

¹ Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021*, juin 2020, [En ligne]. [https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/163/vgq_tome-juin2020_web.pdf] (Consulté le 2 mars 2022).

² Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Inventaires », *Secteurs d'intervention*, [En ligne]. [<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=5077.html>] (Consulté le 2 mars 2022).

1922	Adoption de la Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique
1923 1927	Publication des premiers inventaires de la Commission des monuments historiques
1952	Adoption de la Loi relative aux monuments, sites et objets historiques ou artistiques
1963	Adoption de la Loi des monuments historiques
1972	Adoption de la Loi sur les biens culturels
1974	Création d'un Service des inventaires relevant de la Direction générale du patrimoine
1977 1983	Réalisation d'un macro-inventaire national
1985	Modifications à la Loi sur les biens culturels
1998 1999	Mise en ligne du Répertoire des biens culturels, maintenant nommé le Répertoire du patrimoine culturel du Québec
2011	Adoption de la Loi sur le patrimoine culturel
2020	Dépôt du rapport de la vérificatrice générale du Québec dont le chapitre 3 s'intitule <i>Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier</i>
2021	Modifications à la Loi sur le patrimoine culturel

Un bilan des inventaires en trois étapes

Afin de mener à bien le projet d'état des lieux sur les données d'inventaire du patrimoine bâti au Québec, nous l'avons réalisé en trois phases. Nous avons envoyé un questionnaire, organisé des ateliers et, enfin, publié le présent rapport en version numérique.

Étape 1

La première phase a débuté en février 2021. L'objectif était de dresser un portrait global des inventaires du patrimoine bâti au Québec pour comprendre la réalité vécue sur le terrain. Ainsi, nous avons créé un questionnaire étoffé pour recueillir des données à jour auprès des MRC, des municipalités et des conseils de bande. De plus, nous avons sollicité les sociétés d'histoire et les organismes en patrimoine qui étaient susceptibles d'avoir produit des inventaires de leur côté. Au total, nous avons ainsi collecté 250 questionnaires remplis. L'engouement des répondantes et répondants démontre toute la pertinence de notre projet, qui tombait à point.

Étape 2

La deuxième phase a débuté en mai 2021. À la suite de l'analyse des questionnaires reçus, il est apparu nécessaire d'offrir aux participantes et aux participants une base commune en matière de culture des données. Ainsi, nous avons organisé un webinaire participatif portant sur les étapes d'un projet réussi dans ce domaine. Nous avons ensuite offert quatre ateliers regroupant chacun un maximum de 12 personnes, cette limite favorisant les échanges. Les deux premiers ateliers portaient sur l'usage des données d'inventaire à l'interne (leur utilisation par les différents services municipaux) et les deux autres, sur leur diffusion à l'externe (leur mise en valeur auprès du public). Nous souhaitons ici remercier Josée Plamondon, conseillère en information numérique et en exploitation de contenu, pour son accompagnement.

Ces cinq activités de vulgarisation, d'échange de bonnes pratiques et de discussion ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- partager des connaissances sur la culture des données ;
- ouvrir une discussion sur les enjeux et les défis relatifs aux inventaires ;
- repérer des pistes de solution constructives pour l'état des lieux.

Ces événements, efficaces et ouverts au débat, ont permis de bien cerner les enjeux, les défis et les questionnements des participantes et participants. L'exercice a aidé Action patrimoine à mieux comprendre la situation et, par ricochet, à mieux l'expliquer. Il a en outre fait émerger des recommandations très pertinentes pour nous aider à agir. La participation active du milieu municipal au webinaire et aux ateliers suggère un besoin pressant de vulgariser la culture des données et de poser des balises claires pour la réalisation d'inventaires du patrimoine immobilier au Québec.

Étape 3

Enfin, la troisième phase a débuté en décembre 2021. L'analyse des données a permis d'établir des constats sur les enjeux du secteur et de proposer des pistes de solution, que nous synthétisons dans le présent document. Celui-ci, nous l'espérons, permettra de comprendre la situation vécue sur le terrain par les milieux municipal et patrimonial en ce qui a trait aux inventaires. C'est ainsi que nous pourrions trouver des façons de mieux répondre à leurs besoins.



Analyse des résultats de l'enquête

Les statistiques présentées dans les pages suivantes proviennent de l'analyse des données recueillies grâce au questionnaire. Les données complètes sont présentées en annexe. Nous avons croisé ces résultats avec les réflexions générées lors des divers ateliers pour proposer des pistes de solution concrètes visant à aider le milieu.

L'interprétation des résultats obtenus est structurée de la façon suivante :

- aperçu des inventaires ;
- contenu des inventaires ;
- diffusion des inventaires ;
- connaissance des données ouvertes³.

³ Les données ouvertes comportent cinq éléments clés : disponibilité, accès, réutilisation, redistribution et participation universelle. Dans notre questionnaire, nous avons employé le terme « données ouvertes » pour définir un contenu partagé, utilisé et exploité sans restriction.

Aperçu des inventaires

Statistiques

Au total, nous avons reçu 250 questionnaires remplis. Afin de ne pas fausser les données, nous avons volontairement retiré les doublons avant de procéder à l'analyse. Le taux de participation du milieu municipal, surtout des MRC, est très élevé. En effet, 67 des 87 MRC du Québec ont répondu au questionnaire, soit 77 %. De plus, 143 municipalités, 5 organismes et 2 conseils de bande ont participé à l'enquête. La majorité des régions administratives ont été représentées et les répondantes et répondants provenaient principalement de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

Voici quelques faits saillants de cette section :

- Les inventaires existants répertorient les types de patrimoine suivants : résidentiel (30 %), religieux (22 %), institutionnel (15 %), agricole (14 %), industriel (8 %) et autre (11 %);
- De manière approximative, un tiers des répondantes et répondants n'ont aucun inventaire, un tiers en ont un seul et un autre tiers en ont plusieurs;
- 52 % des MRC ont plusieurs inventaires, 36 % en ont un seul, alors que 12 % n'en ont aucun;
- La majorité des municipalités répondantes ne possèdent aucun inventaire.

Ce dernier énoncé s'explique par le fait que ce sont les MRC qui réalisent les inventaires de la majorité des municipalités.

Observations

Le milieu municipal démontre un intérêt grandissant envers les inventaires du patrimoine bâti. Les MRC, en particulier, se penchent sur la question, poussées par l'évolution de la législation. Avec les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel en 2021, elles doivent « adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940⁴ ».

Cependant, 12 MRC ont déclaré ne pas avoir encore d'inventaire. Il faudra certainement mettre à niveau leurs connaissances sur les méthodes de réalisation et de mise à jour d'un tel outil. De plus, la faible participation des conseils de bande invite à une réflexion sur la meilleure façon de les joindre afin de connaître leur vision du patrimoine bâti.

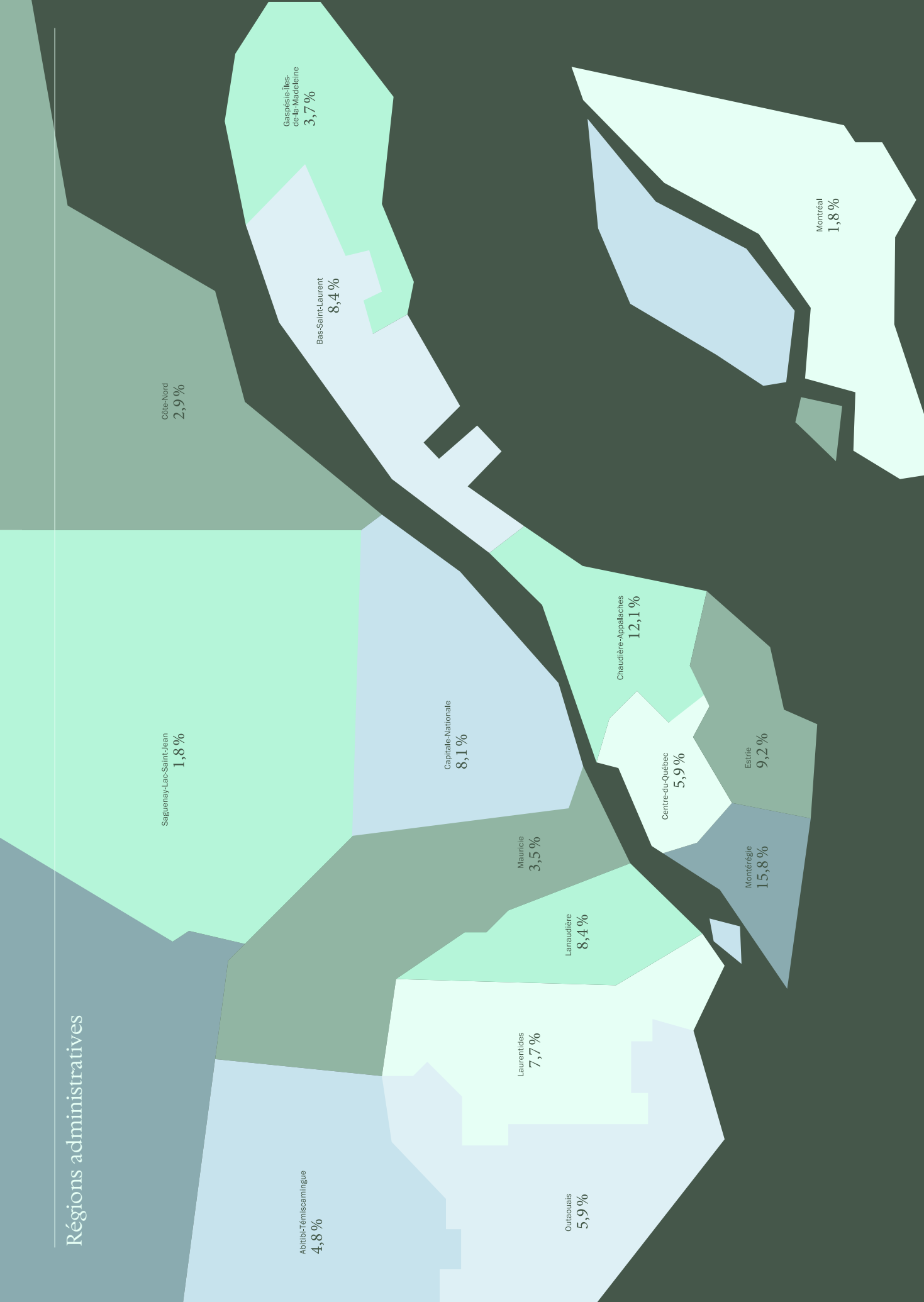
Nous avons constaté que plusieurs municipalités considèrent ne pas avoir de bâtiment patrimonial. Pour ces dernières, l'inventaire ne représente donc pas une priorité. Nous estimons qu'il existe un besoin de sensibilisation sur le territoire. En effet, le patrimoine bâti ne se compose pas uniquement de bâtiments exceptionnels. Il est essentiel de faire la promotion du patrimoine au sens large, regroupant tout ce qui représente un intérêt régional ou local, ou encore ce qui suscite un fort sentiment d'attachement dans la population.

4 Québec, Loi sur le patrimoine culturel : RLRQ, chapitre P-9.002, à jour au 31 octobre 2021, article 120. [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2021. Cette obligation entrera en vigueur le 1^{er} avril 2026.

Pistes de solution

- Offrir une formation générale en matière de patrimoine bâti afin d'assurer une base commune et, au besoin, des formations sur des sujets particuliers :
 - Comment prendre en compte la valeur sociale du patrimoine ?
 - Quels sont les types de patrimoine ?
- Adapter les méthodes de réalisation d'inventaire et d'évaluation patrimoniale afin de répondre aux besoins qui se manifestent sur le terrain.
- De pair avec les communautés autochtones, réfléchir à leur vision du patrimoine bâti et créer une méthode d'inventaire répondant à leur réalité et à leurs besoins.

Régions administratives



Contenu des inventaires

Statistiques

Pour réaliser leur inventaire, la majorité des répondantes et répondants ont reçu du financement. Une grande partie des sommes (65 %) proviennent de l'entente de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications. Le reste vient du financement municipal (9 %) et d'autres sources (26 %). Toutefois, il faut prendre en considération que cette dernière catégorie inclut du financement provincial, qui pourrait englober l'entente de développement culturel. La majorité des inventaires sur lesquels a porté le questionnaire ont été réalisés entre 2013 et 2017.

Chaque inventaire contient un nombre différent de fiches, sans qu'on puisse y voir une récurrence. Cela peut notamment s'expliquer par le montant du financement obtenu par l'instance qui désire réaliser un inventaire, les demandes particulières, la perception de ce qu'est le patrimoine, en plus de la superficie des MRC et des municipalités.

Par ailleurs, le degré d'aboutissement de l'exercice varie selon les organisations répondantes. Seulement 41 % des répondantes et répondants estiment que leur inventaire est complet, alors que 59 % estiment qu'il est incomplet. La question est cependant subjective. Que signifie un inventaire « complet » ? Certaines MRC ont indiqué ne pas avoir terminé le dénombrement de leurs bâtiments, puisqu'elles n'ont pas couvert toutes les municipalités sous leur autorité, mais les municipalités exclues de l'inventaire de ces MRC possèdent leur propre inventaire. En fin de compte, l'inventaire du territoire est complet, mais provient de deux instances différentes.

Selon les réponses que nous avons colligées, les trois objectifs qui sont les plus visés par les inventaires sont : la connaissance du patrimoine bâti (25 %), sa mise en valeur (20 %) et sa protection (16 %). La fiche d'un bâtiment recense principalement son adresse, sa description et son année de construction. Pas moins de 87 % des inventaires consacrent plus des trois quarts de leur espace aux images, ce qui en fait des ouvrages très visuels. Par ailleurs, 49 % comportent des métadonnées⁵ qui bonifient l'indexation du contenu, le rendant ainsi plus facile à consulter.

Sur le plan du processus de réalisation, des tendances se dessinent. Les organisations emploient en majorité des consultants et consultantes ou des firmes en patrimoine pour réaliser leur inventaire. De ce fait, les documents produits évoluent rarement au fil des ans, mais à coup de refontes. Les répondantes et répondants rapportent entre autres les faits suivants :

- 64 % font appel à des spécialistes ou à des firmes pour dresser leur inventaire, 20 % le réalisent à l'interne et 9 % font appel à des organismes en patrimoine ;
- 72 % n'ont pas eu recours à la participation citoyenne ;
- 50 % n'ont pas réalisé de caractérisation⁶ de leur patrimoine bâti, 33 % l'ont fait et 17 % ignorent si cela a été fait ;
- 49 % ne font aucune mise à jour et 40 % en effectuent une seulement lorsque nécessaire. Seulement 5 % gardent leur inventaire à jour de façon constante.

⁵ Une métadonnée est une description de donnée.

⁶ La caractérisation patrimoniale permet de dresser un portrait objectif du territoire ou du bâti à l'étude et de comprendre comment il s'est transformé avec les années.

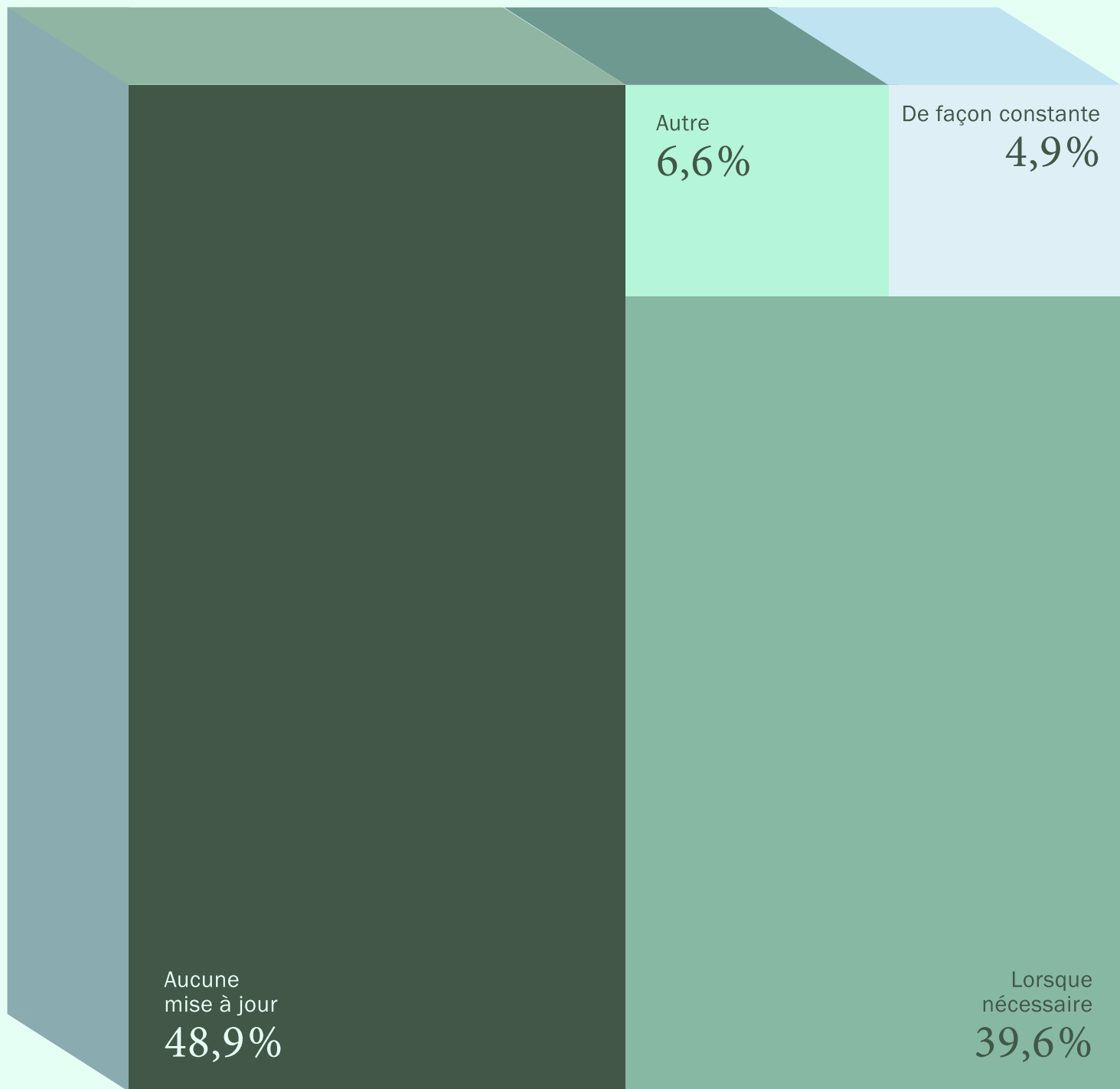
Observations

Bien que l'objectif de diffusion soit important dans la production des inventaires du patrimoine bâti, il n'apparaît pas central pour les MRC et les municipalités. La question suivante se pose : comment pourrait-on s'assurer de rendre accessibles ces données afin de favoriser la connaissance ? Lors des ateliers, les participantes et participants ont clairement exprimé que le manque de temps, de personnel et de fonds limite leur capacité à réaliser des inventaires complets et réfléchis. Ce manque de ressources pourrait expliquer, en partie, les données non actualisées.

Plusieurs MRC prévoient la mise à jour prochaine de leur inventaire et planifient l'embauche de firmes externes pour ce faire. De plus, la création du réseau d'agentes et d'agents de développement en patrimoine immobilier est bien reçue par le milieu municipal et patrimonial. Elle permet en effet l'emploi de plusieurs ressources spécialisées.

Par contre, ces nouvelles personnes ressources n'ont pas toutes les mêmes connaissances concernant la collecte, la mise à jour, l'utilisation et la diffusion des données d'inventaire. Il devient essentiel d'établir une base commune du savoir requis pour assurer la pérennité du réseau. Cet effort de pédagogie collective permettrait d'améliorer les inventaires qui seront réalisés dans le futur. De plus, les méthodes pour réaliser ces derniers doivent être revues et adaptées, par exemple en y incluant le patrimoine moderne.

À quelle fréquence vos données d'inventaire
sont-elles mises à jour?



Pistes de solution

- Uniformiser la méthode d'inventaire pour assurer l'interopérabilité⁷ et l'utilisation optimale des données.
- Définir clairement le vocabulaire utilisé pour la réalisation des inventaires.
- Créer et donner des formations sur la méthode de réalisation des inventaires.
- Assurer un financement adéquat et permanent pour la réalisation, la mise à jour et la diffusion des inventaires.
- Réfléchir à la fréquence minimale des mises à jour à effectuer.
- Réaliser un nouvel état des lieux dans cinq ans pour le comparer avec celui-ci, réalisé avant les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel.

⁷ L'interopérabilité est la capacité que possède un système à communiquer avec d'autres systèmes, existants ou futurs, sans restriction d'accès ou de mise en oeuvre. Pour assurer l'interopérabilité, il faut d'abord déterminer pourquoi et comment ces outils doivent coopérer. On conçoit ensuite leurs interfaces de manière à permettre l'échange d'informations précises.



Diffusion des inventaires

Statistiques

En majorité, les répondantes et répondants considèrent qu'il est très important de posséder un inventaire et de le diffuser auprès du public, et moyennement important de l'utiliser au quotidien. De fait, plusieurs contraintes entravent les efforts que ces gens fournissent pour permettre la consultation en ligne de ce contenu. Parmi les obstacles figurent le fait que les données ne sont pas régulièrement actualisées ainsi que le manque de ressources humaines et financières.

Certaines municipalités utilisent l'outil de connaissance qu'est l'inventaire pour élaborer divers règlements visant la protection du patrimoine. Le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est la mesure la plus courante, utilisée par 25 % des organisations sondées. Il est suivi de la citation d'immeuble, à hauteur de 17 %.

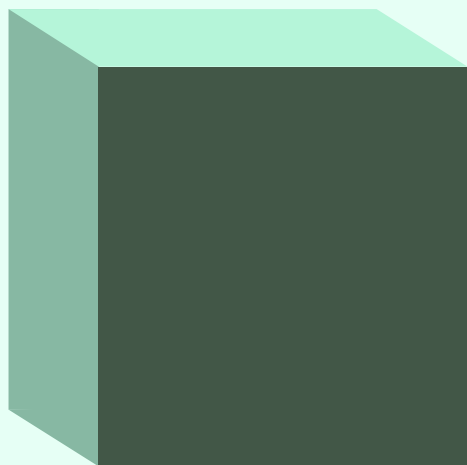
Sur le plan de la diffusion, 66 % des répondantes et répondants ont mis en ligne leur inventaire sous différentes formes, alors que 34 % ne le rendent pas accessible. Environ 13 % recourent à la cartographie pour transmettre le contenu, surtout en milieu municipal. Il est intéressant de constater que les intervenantes et intervenants municipaux privilégient la publication et le parcours comme outils de mise en valeur des données d'inventaire. En effet, beaucoup emploient les moyens suivants :

- 26 % ont produit une publication ;
- 25 % ont mis sur pied un parcours de découverte ;
- 7 % ont réalisé au moins un projet de médiation ;
- 7 % ont tenu au moins une activité en ligne.

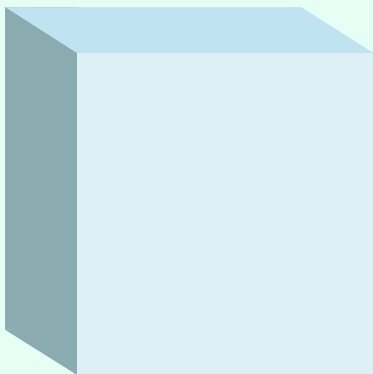
Une fois les inventaires publiés, encore faut-il que la population les consulte. Il appert que ces documents attirent un lectorat de divers horizons. Ce dernier se divise comme suit :

- 37 % font partie du personnel de l'organisation qui a produit l'inventaire (équipe interne) ;
- 21 % sont des citoyennes et des citoyens curieux ;
- 20 % sont propriétaires d'un bâtiment patrimonial ;
- 10 % sont des chercheurs et chercheuses ;
- 7 % appartiennent à une autre catégorie ;
- 5 % sont des assureuses et des assureurs.

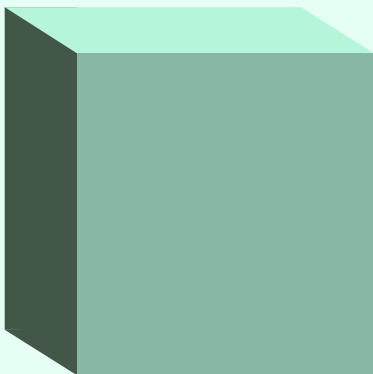
Votre inventaire a-t-il servi à élaborer une réglementation visant la protection du patrimoine bâti?



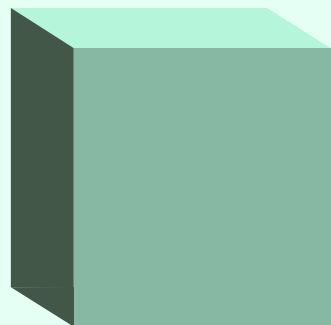
PIIA
24,6%



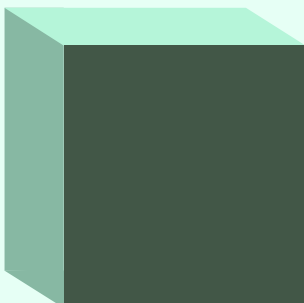
NON
16,8%



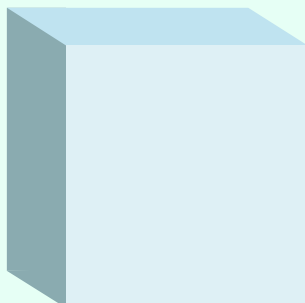
Citation immeuble
16,5%



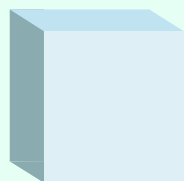
Citation
site patrimonial
13,3%



Autre
11,7%



Règlement
de démolition
10,7%



Règlement d'entretien
5,4%

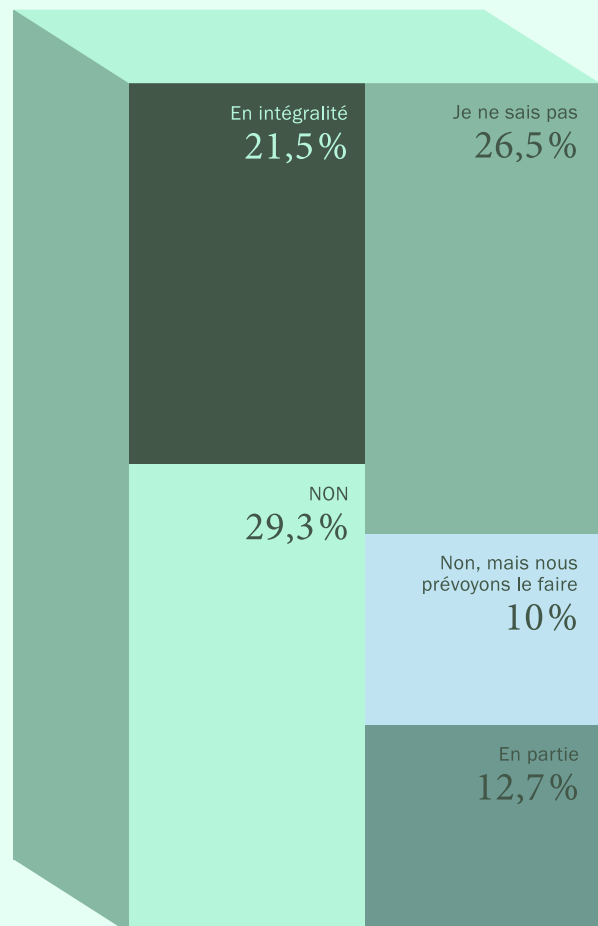


Je ne sais pas
1%

Toutefois, le partage de ce type de contenu pourrait encore gagner en efficacité. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications gère une plateforme en ligne, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), qui comprend notamment des inventaires du patrimoine bâti. Toutefois, les répondantes et répondants à notre enquête n'alimentent pas systématiquement cet outil de référence. 29 % n'y ont pas versé leur inventaire et 27 % ignorent si cela a été fait. Parmi les gens qui utilisent le RPCQ, 22 % y ont publié leur inventaire en totalité, 13 % l'ont diffusé en partie et 10 % prévoient de le faire. 91 % des usagères et usagers n'ont fait aucune mise à jour sur le RPCQ après y avoir versé leur contenu original.

Détail pratique important : les inventaires sont majoritairement disponibles en version PDF (32 %) et papier (30 %). Il existe donc un manque de métadonnées en raison des types de documents utilisés. Par conséquent, il s'avère impossible de modifier les informations colligées et difficile de les utiliser. D'ailleurs, 76 % des répondantes et répondants affirment que leur inventaire n'est pas intégré à un logiciel de gestion du territoire, ce qui limite l'échange de données entre les différents services municipaux.

Votre inventaire a-t-il été versé dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)?



Observations

Le questionnaire et les ateliers ont laissé entrevoir un certain manque de compréhension du concept d'inventaire ainsi que des règlements et des lois en place. Prenons par exemple le cas de bâtiments cités par une municipalité. Certaines personnes pensent que ce statut de protection garantit une place dans l'inventaire. Or, ce n'est pas le cas. Chaque édifice doit être répertorié délibérément, qu'il soit protégé ou non par la loi.

Bien que le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) soit connu, il est peu utilisé par le milieu municipal. Il ne regroupe donc pas toutes les données des inventaires du patrimoine bâti produits au Québec. Cette sous-utilisation soulève certaines questions, notamment sur le processus de versement des données dans le RPCQ. Il semble nécessaire d'effectuer une mise à niveau de cette plateforme pour en faciliter l'utilisation et la navigation. De plus, il faudrait s'assurer que les données contenues dans le RPCQ sont à jour. À ce propos, les personnes qui ont répondu au questionnaire et celles qui ont participé aux ateliers ont formulé beaucoup de commentaires constructifs. Plusieurs ont mentionné qu'il est difficile de naviguer dans le RPCQ et que cette plateforme est peu conviviale. Repenser cet outil en collaboration avec le milieu municipal aiderait ces utilisateurs et utilisatrices à se l'approprier, répondant ainsi à un besoin réel.

Pour que les inventaires du patrimoine bâti soient utilisés à leur plein potentiel, ils doivent être faciles d'accès. Actuellement, bien qu'ils servent en priorité au personnel municipal, ces inventaires ne parviennent pas à tous les services des organisations, comme l'ont révélé les ateliers. Par exemple, les personnes travaillant à l'aménagement du territoire ou aux permis n'utilisent pas nécessairement l'inventaire de leur localité dans le cadre de leurs fonctions. Cette réalité pose la question de fond sur l'utilisation réelle des inventaires dans le milieu municipal.

L'usage que l'on fait des inventaires dépend directement de leur compatibilité avec d'autres bases de données et de leur facilité d'utilisation. Dès lors, il importe de penser à l'interopérabilité des logiciels utilisés et aux possibilités qu'ils offrent pour la mise à jour des inventaires. Il est donc essentiel de réfléchir, en amont de la production d'un inventaire, au format de la base de données qui sera utilisée. Le milieu municipal exprime par ailleurs un besoin d'accompagnement quant aux différentes façons de diffuser les données des inventaires.

Pistes de solution

- Offrir au milieu municipal une formation et des ateliers sur les inventaires et sur leur utilisation au quotidien.
- Développer des formations sur les diverses méthodes de diffusion des inventaires.
- Créer et offrir une trousse vulgarisant les différentes plateformes numériques et les logiciels municipaux pour sensibiliser le milieu ainsi que les consultants et consultantes.
- S'assurer de la convivialité des systèmes utilisés pour la récolte et la mutualisation des données d'inventaire.
- Consulter les divers utilisateurs et utilisatrices des inventaires afin de comprendre leurs perceptions (population, propriétaires, compagnies d'assurance).

Connaissance des données ouvertes

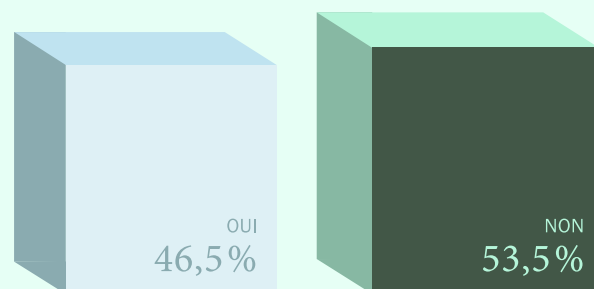
Statistiques

Connaissez-vous l'existence des données ouvertes ? Action patrimoine a posé cette question pour savoir à quel point ce concept était connu des répondantes et répondants. Les résultats sont partagés, mais ce sont surtout les municipalités (62 %) qui déclarent ne pas maîtriser la notion de données ouvertes.

L'accessibilité aux données d'inventaire n'est pas encore une norme au sein de toutes les organisations. Si 65 % des MRC rendent accessible leur inventaire, en totalité ou en partie, seulement 49 % des municipalités font de même.

Pour expliquer cette situation, les répondantes et répondants évoquent principalement la nature confidentielle ou sensible de certaines informations (26 %), le manque de temps et d'expertise (22 %), en plus du manque de ressources (17 %). Quand on sonde leur intérêt à rendre disponibles leurs données d'inventaire, en totalité ou en partie, grâce à une licence libre, 55 % n'ont pas d'intérêt. Par contre, si l'option était proposée dès le début de la réalisation d'un inventaire, 53 % envisageraient de rendre leurs données d'inventaire disponibles.

Avant de répondre à ce questionnaire, connaissiez-vous l'existence des données ouvertes ?



Observations

Il y a une confusion concernant les données ouvertes, ce qu'elles désignent et ce qu'elles impliquent, en plus des inquiétudes au sujet de la confidentialité des données (diffusion ou non de celles-ci). Toutefois, les acteurs du milieu expriment le souhait commun d'améliorer l'accès à ce contenu pour le public. Pour remédier à la situation, il est essentiel d'accompagner le milieu en démystifiant la culture des données, les données ouvertes et l'optimisation des données d'inventaire afin de faire comprendre l'utilité de celles-ci à court et à long terme.

Toutefois, avant d'en arriver là, il faut prioriser d'autres apprentissages. Le milieu doit d'abord se doter d'une base commune en ce qui a trait aux connaissances en patrimoine bâti et en méthode d'inventaire. D'ailleurs, plusieurs participantes et participants aux ateliers nous ont fait part de leur désir qu'il y ait une action collective en soulignant l'urgence de coordonner, à l'échelle du Québec, la réalisation des inventaires. La nécessité d'établir des critères communs, applicables à toutes les municipalités et MRC, pour décrire et analyser les bâtiments a également été mentionnée. Améliorer la lisibilité des données passe par l'adoption d'une méthodologie uniforme et d'outils standardisés.

Même si le patrimoine nous invite à regarder vers le passé, il n'est pas immuable. Les données qu'il génère évoluent avec l'histoire, les mentalités et les découvertes dans ce domaine. Néanmoins, les inventaires bénéficient rarement des mises à jour qui en feraient des outils durables. Ce manque de pérennité s'explique par la pénurie de ressources humaines et financières. Il est donc essentiel d'encadrer le mode de réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti pour permettre l'évolution constante des données. Le milieu exprime à cet égard un réel besoin de ressources et de connaissances.

Pistes de solution

- Implanter un système de gestion des données interoperable et accessible à l'ensemble des partenaires, comme les MRC et le ministère de la Culture et des Communications. Cet outil permettrait la révision régulière des inventaires, diffusés ensuite sur une plateforme commune mise à niveau (ex. : RPCQ).
- S'assurer de l'interopérabilité des systèmes de gestion des données avec les systèmes de gestion du territoire des MRC et des municipalités.
- Créer des formations pour vulgariser le concept de données au bénéfice des professionnels et professionnelles du domaine :
 - Comment concevoir un projet de données (droits d'auteur, partage et réutilisation des données) ?
 - Comment assurer l'interopérabilité des bases de données ?
 - Pourquoi utiliser les données ouvertes en patrimoine bâti ?
- S'assurer d'employer un vocabulaire uniforme et de bien définir les termes utilisés pour favoriser l'interopérabilité des données.

IL EST ESSENTIEL DE
FAIRE LA PROMOTION
DU PATRIMOINE AU
SENS LARGE, REGROU-
PANT TOUT CE QUI
REPRÉSENTE UN
INTÉRÊT RÉGIONAL
OU LOCAL, OU ENCORE
CE QUI SUSCITE UN
FORT SENTIMENT
D'ATTACHEMENT DANS
LA POPULATION.



Un nouveau souffle pour le patrimoine bâti

L'engouement des personnes qui ont répondu à notre questionnaire ou participé à nos ateliers démontre toute l'importance de cet état des lieux sur les données d'inventaire du patrimoine bâti au Québec.

L'exercice arrive à un moment charnière pour la protection des bâtiments témoignant de notre héritage. Les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel, notamment en ce qui a trait à l'obligation de réaliser des inventaires, contribueront certainement à une meilleure connaissance de ce qui habite notre territoire. Action patrimoine invite les autorités et les organismes du domaine à repenser ensemble les façons de faire pour préserver à long terme le caractère visuel distinctif de nos villes et villages.

Le travail entrepris dans le cadre de ce projet a permis de réaliser l'importance de construire et de collaborer dans un but commun visant la préservation du patrimoine bâti. Nous avons également constaté les bienfaits de développer une intelligence collective quant à la mise en place et à l'utilisation des données d'inventaire. C'est pourquoi nous souhaitons que ce travail collaboratif se poursuive, notamment par l'apprentissage continu et la consultation du milieu.

Il reste beaucoup à apprendre sur la réalité des inventaires du patrimoine bâti au Québec, et ce, autant pour les MRC, les municipalités et les conseils de bande que pour Action patrimoine. Les différentes phases de ce projet ont permis d'entamer une réflexion collective à ce sujet. La discussion a fait ressortir des enjeux, des défis, des questionnements et des recommandations d'une grande pertinence. De quoi aider toutes les organisations du milieu à mieux comprendre, à mieux expliquer et à mieux agir.



Remerciements

Conseiller en patrimoine,
Direction du patrimoine du ministère de la Culture
et des Communications
Sylvain Lizotte

Comité de travail pour la phase 1, composé de
Caroline Cloutier
Andréanne Jalbert-Laramée
Isabelle Lortie
Philippe Michon
Marie-France St-Laurent

Conseillère en information numérique
et en exploitation de contenu
Josée Plamondon

Directrice générale,
Société rimouskoise du patrimoine
Sabrina Gendron

Conseillère en urbanisme,
Ville de Rimouski
Sophie Thibault

Agente de développement en patrimoine immobilier,
MRC de Portneuf
Éliane Trottier

Agente de développement culturel,
MRC de Coaticook
Sylvie Masse

Coordonnatrice culturelle,
Ville de Rouyn-Noranda
Lise Paquet

Nous remercions sincèrement les répondantes et
répondants ainsi que les participantes et participants
qui ont contribué activement à ce projet d'intérêt
pour le milieu du patrimoine bâti.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier
du gouvernement du Québec.

Québec 

Bibliographie

BAnQ. « Dossier: le patrimoine culturel », À rayons ouverts,
n° 90, automne 2012,
[En ligne]. [https://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/publications/a_rayons_ouverts/aro_90/aro_90_dossier.html].

GENEST, Bernard. « Macro-inventaire du patrimoine.
Le Québec dans les détails », *Continuité*, n° 146,
automne 2015,
[En ligne sur Érudit]. [<https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/2015-n146-continuite02110/78956ac.pdf>].

Gouvernement du Canada. *L'abc des données ouvertes*,
[En ligne]. [<https://ouvert.canada.ca/fr/principes-de-donnees-ouvertes>].

Ministère de la Culture et des Communications du
Québec. *Rapports annuels* de 1998-1999 à 2000-2001,
Publications du Québec,
[En ligne sur BAnQ]. [<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/15937?docref=Ce03olawOAKuH1ejkOs59w>].

Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
« Inventaires », *Secteurs d'intervention*,
[En ligne]. [<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=5077.html>].

Québec. *Loi sur le patrimoine culturel: RLRQ*,
chapitre P-9.002, à jour au 31 octobre 2021, [Québec],
Éditeur officiel du Québec, 2021.

Wikipédia. *Données ouvertes*,
[En ligne]. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Donn%C3%A9es_ouvertes].

Wikipédia. *Interopérabilité*,
[En ligne]. [<https://fr.wikipedia.org/wiki/Interop%C3%A9abilit%C3%A9>].

ACTION PATRIMOINE

Rédaction et supervision

Bianca Cadieux,
Agente de développement culturel
numérique
Renée Genest,
Directrice générale
Action patrimoine

Révision du contenu

Mélanie St-Hilaire,
Biendit

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie-Élaine Gadbois,
Oculus révision · rédaction

Design graphique

CRITERIUM
François Desjardins

Date de parution
Mars 2022

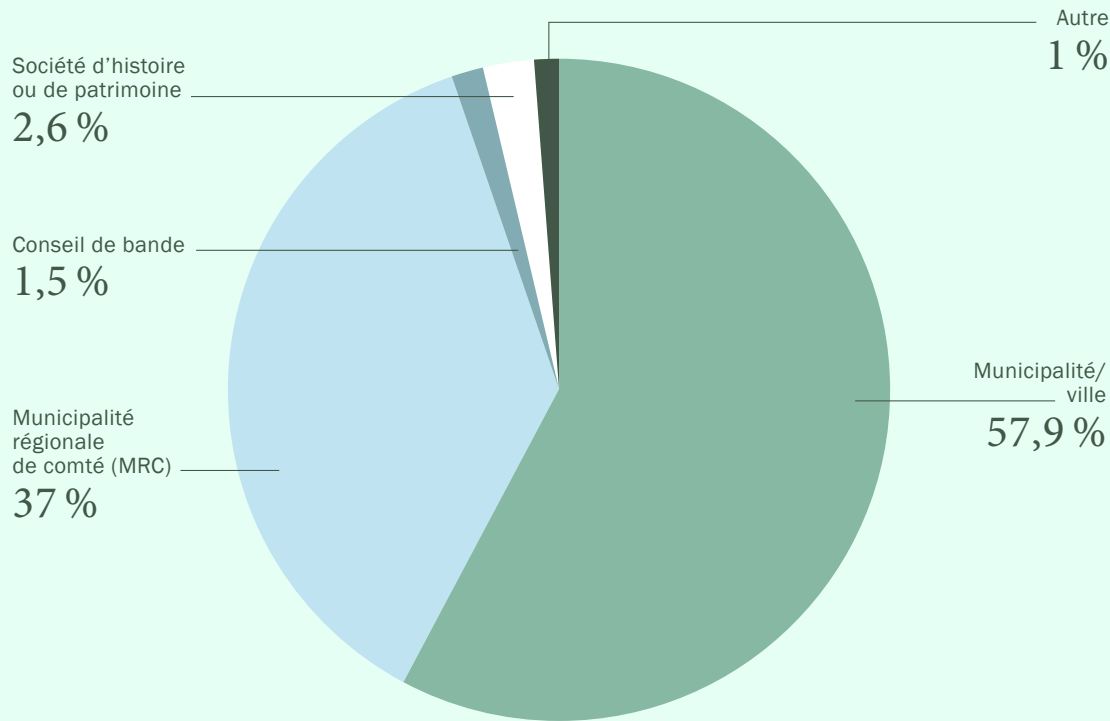
ISBN 978-2-9816190-2-0

Annexe

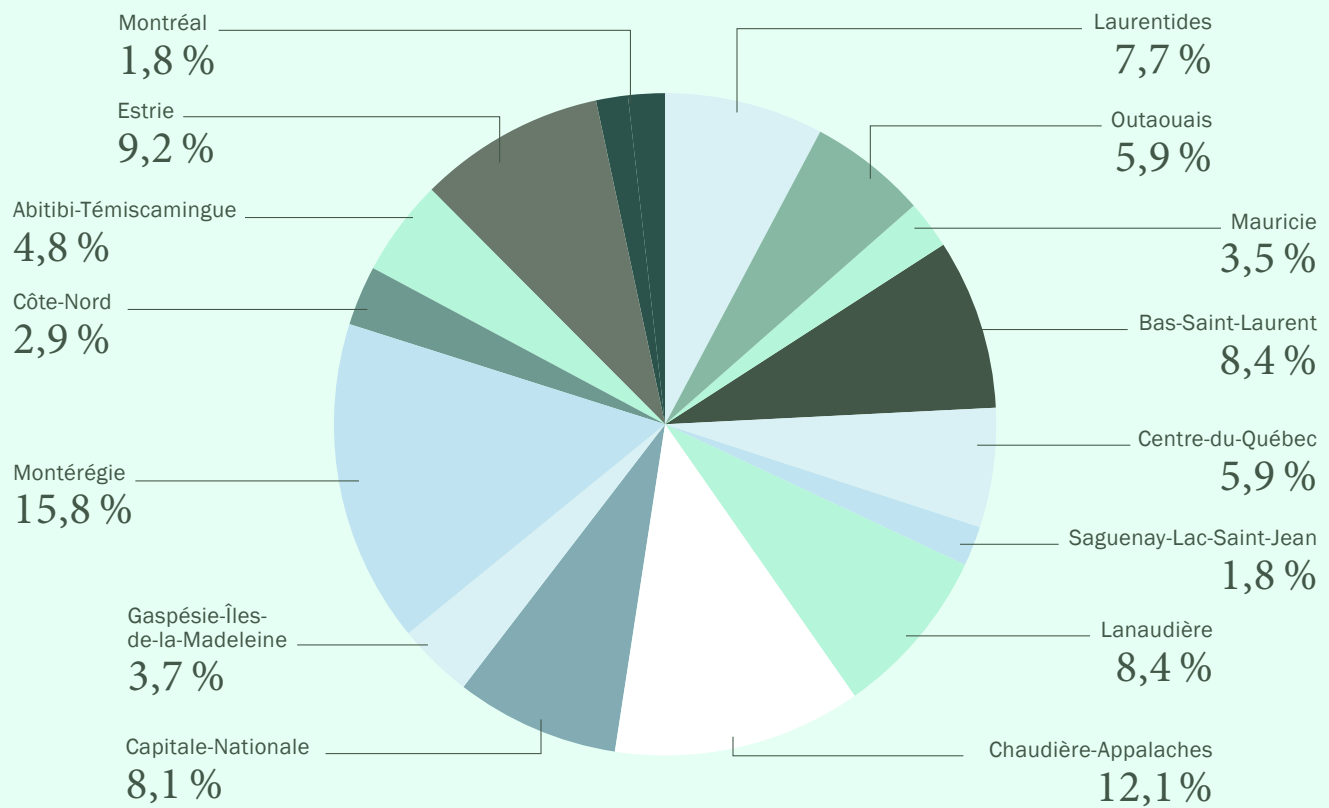
ÉTAT
DES
LIEUX

Les
données

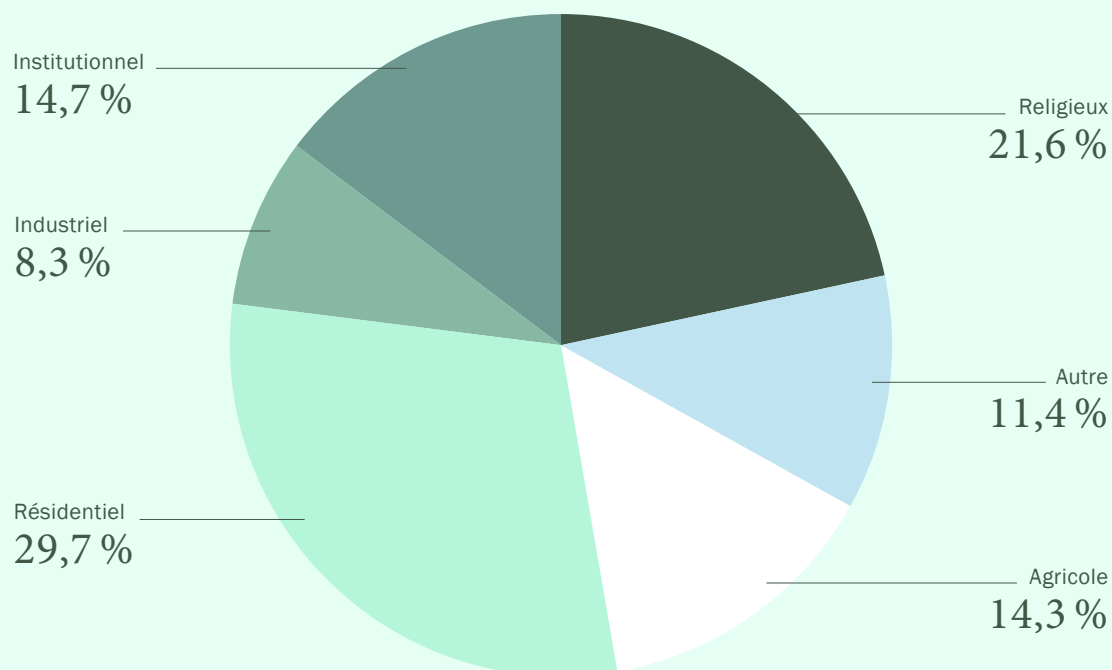
Type d'organisations



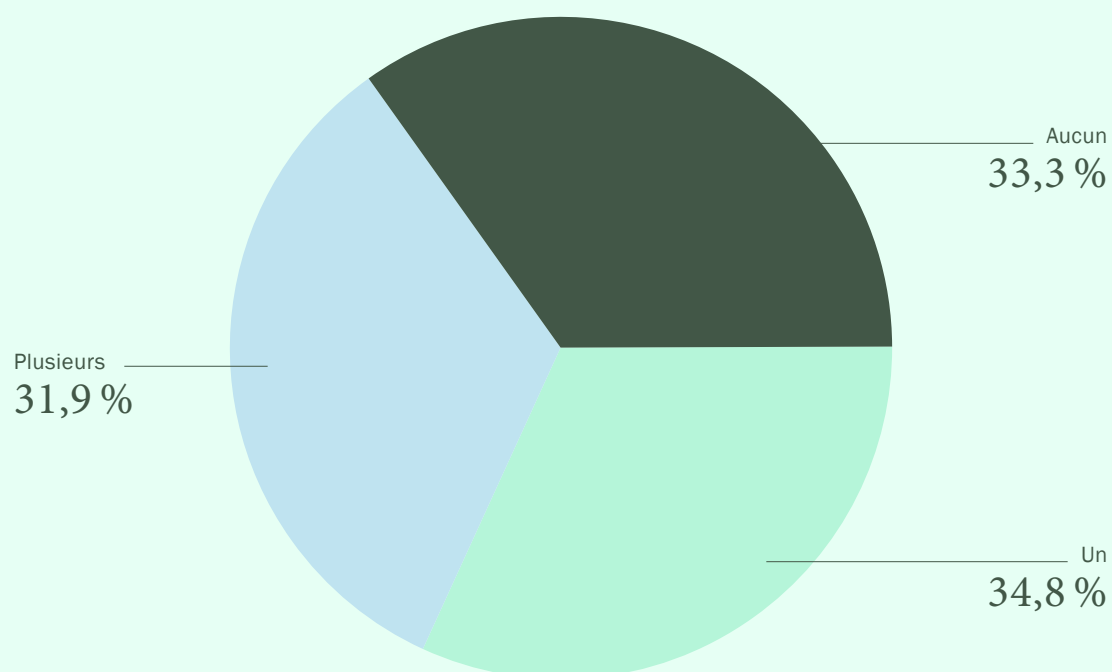
Régions administratives



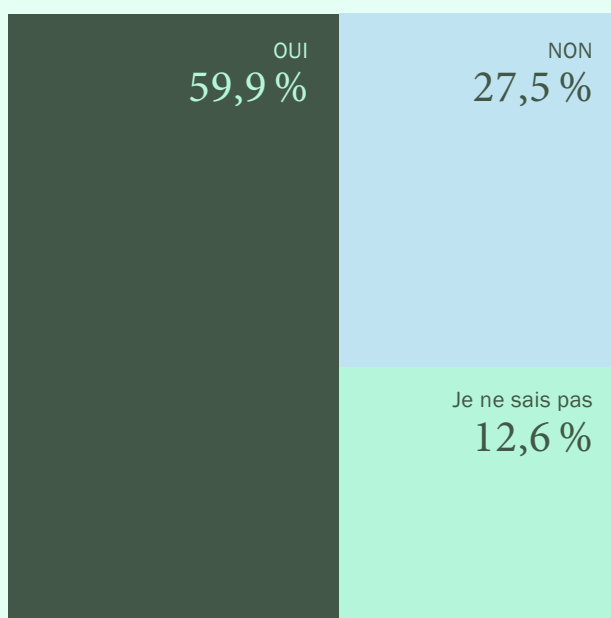
Quels types de patrimoine sont présents dans votre inventaire ?



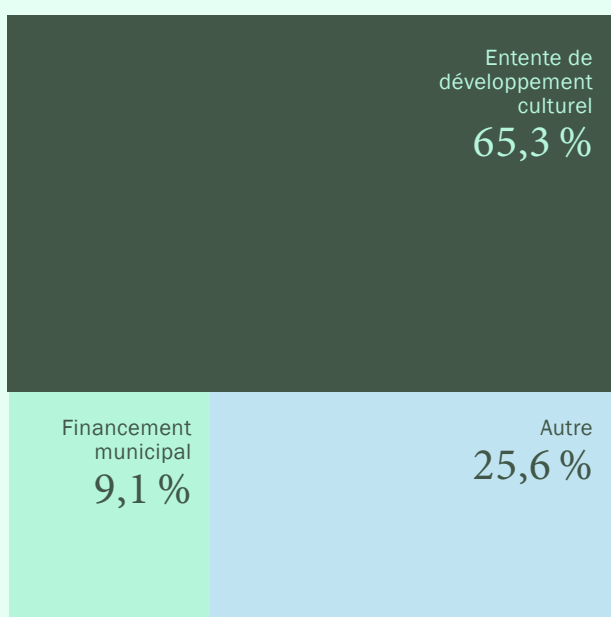
Avez-vous un ou plusieurs inventaires ?



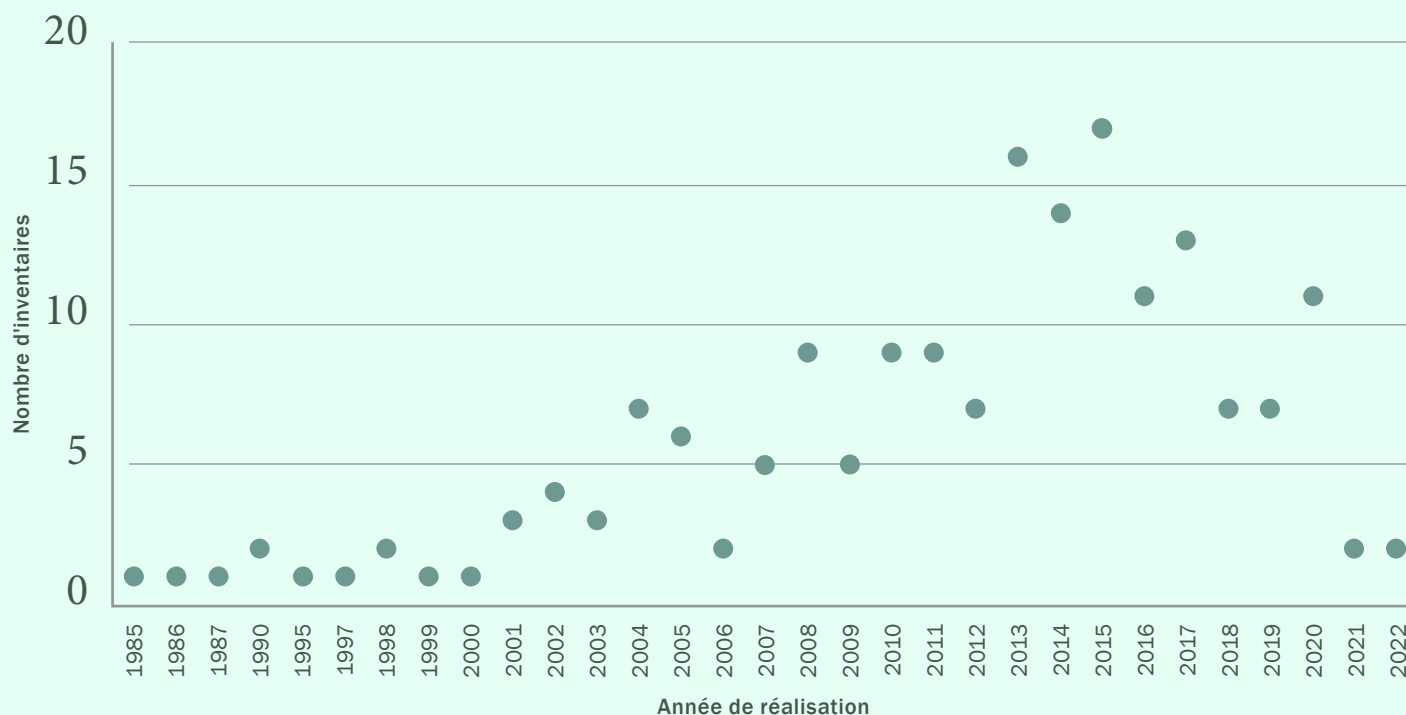
**Avez-vous bénéficié d'une aide financière
pour réaliser cet inventaire?**



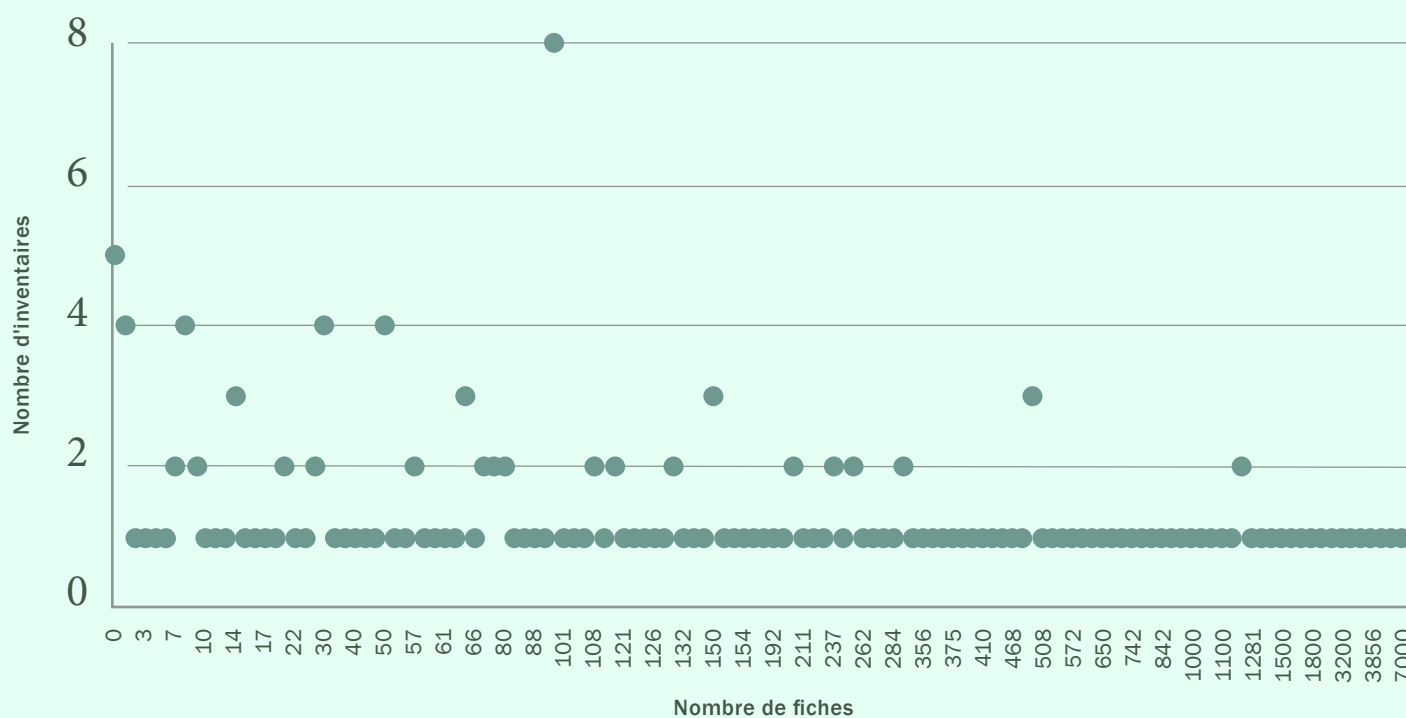
Si oui, laquelle?



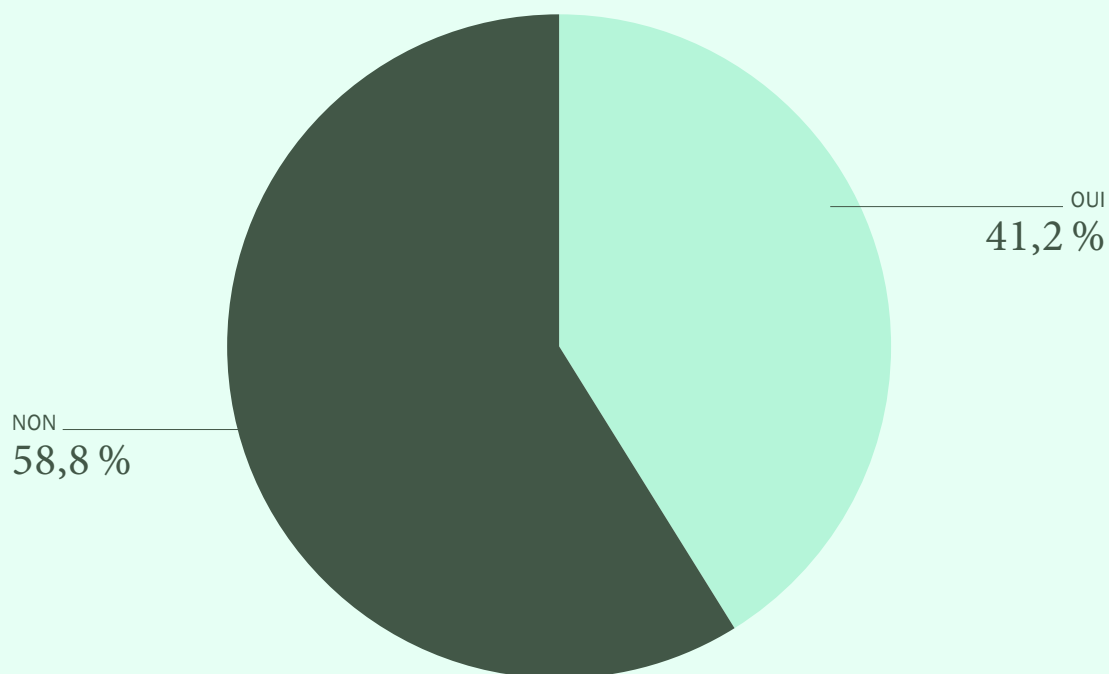
En quelle année votre inventaire a-t-il été réalisé?



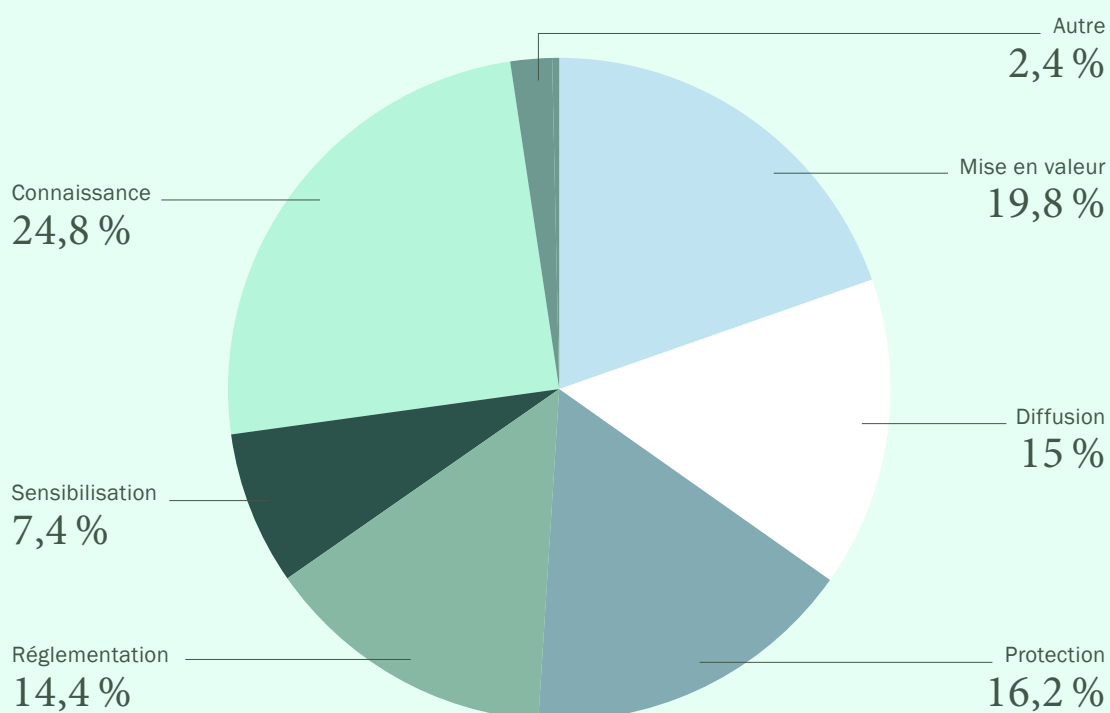
Combien de fiches comporte votre inventaire?



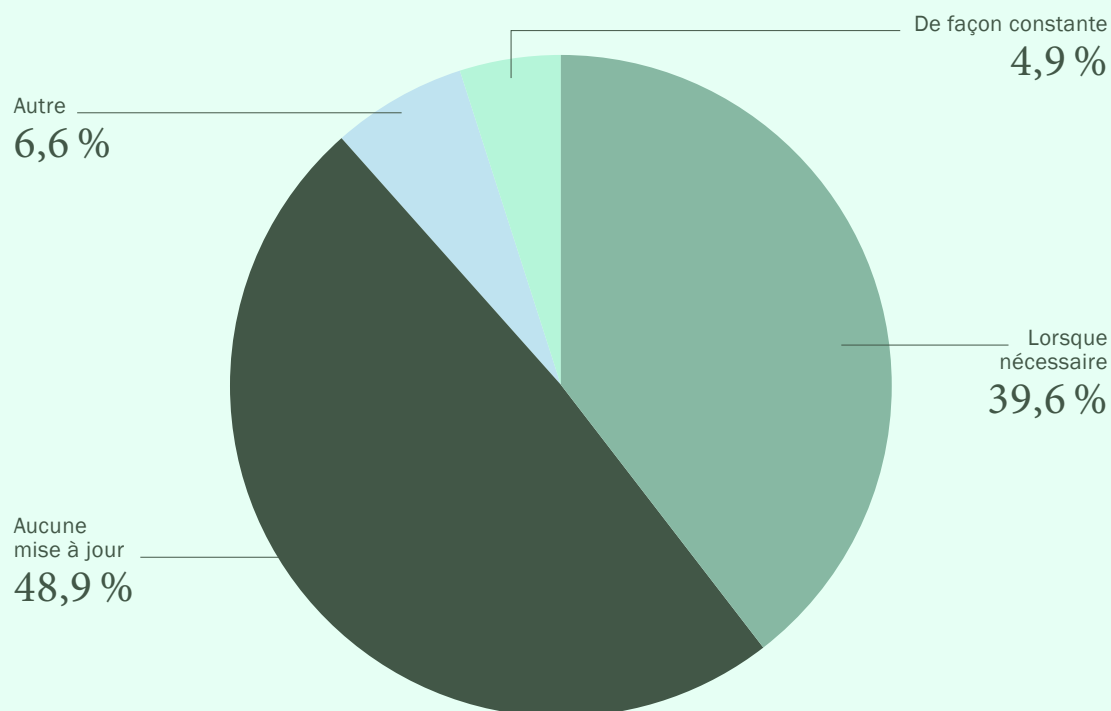
Votre inventaire est-il complet?



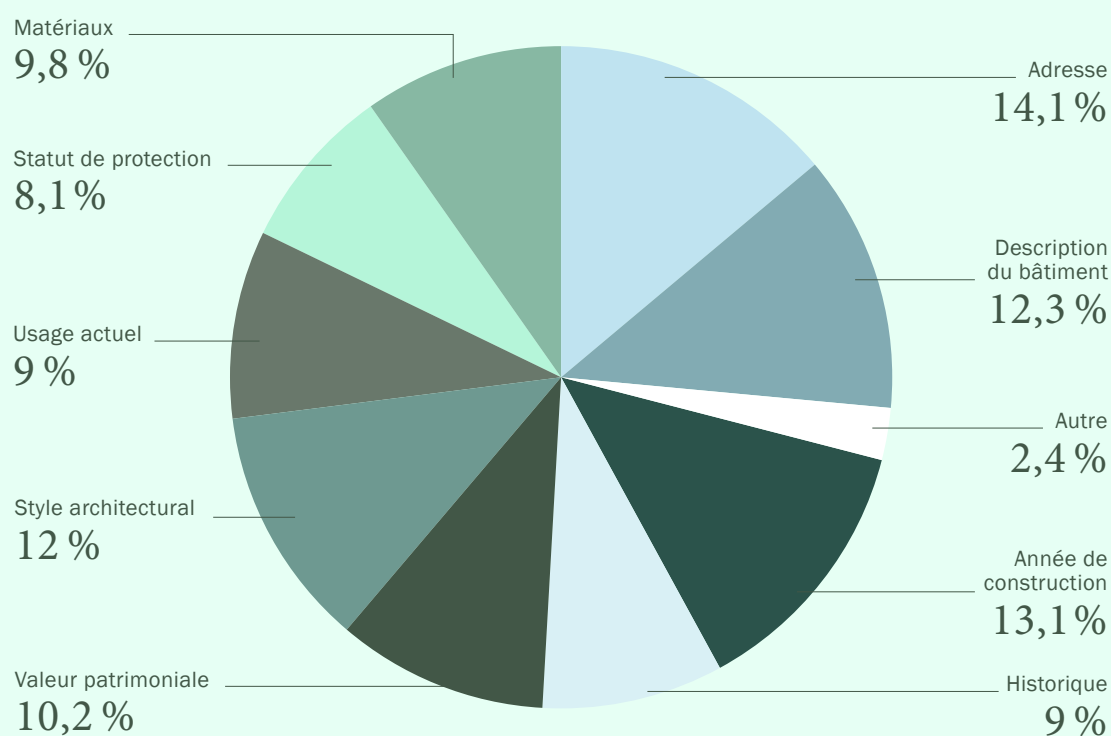
Précisez les objectifs de cette démarche d'inventaire.



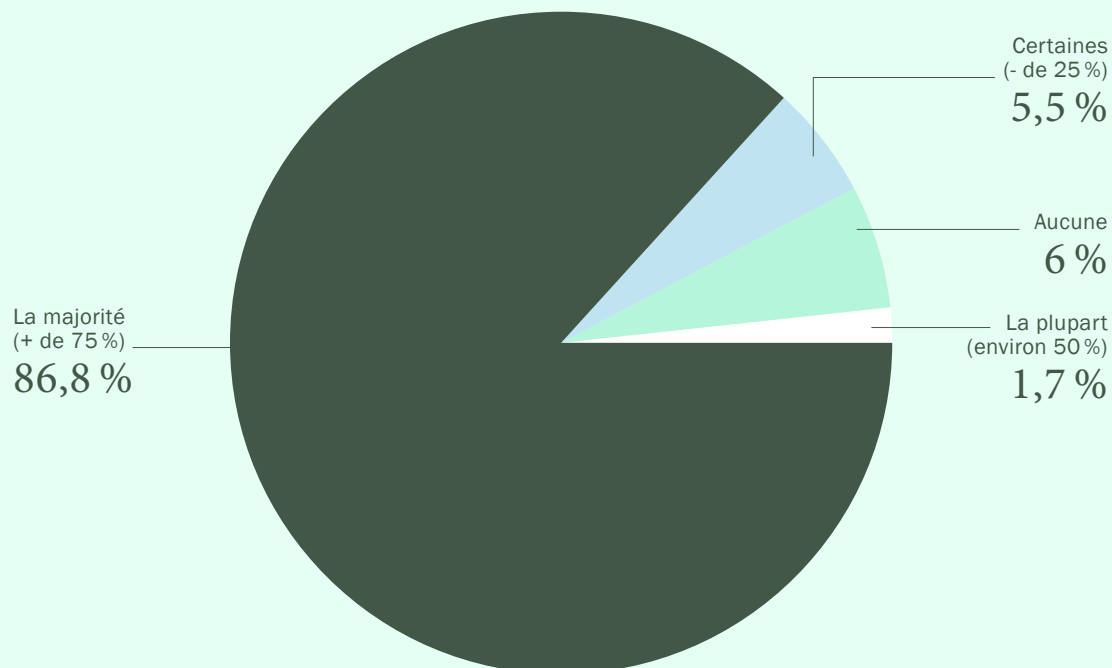
À quelle fréquence vos données d'inventaire sont-elles mises à jour ?



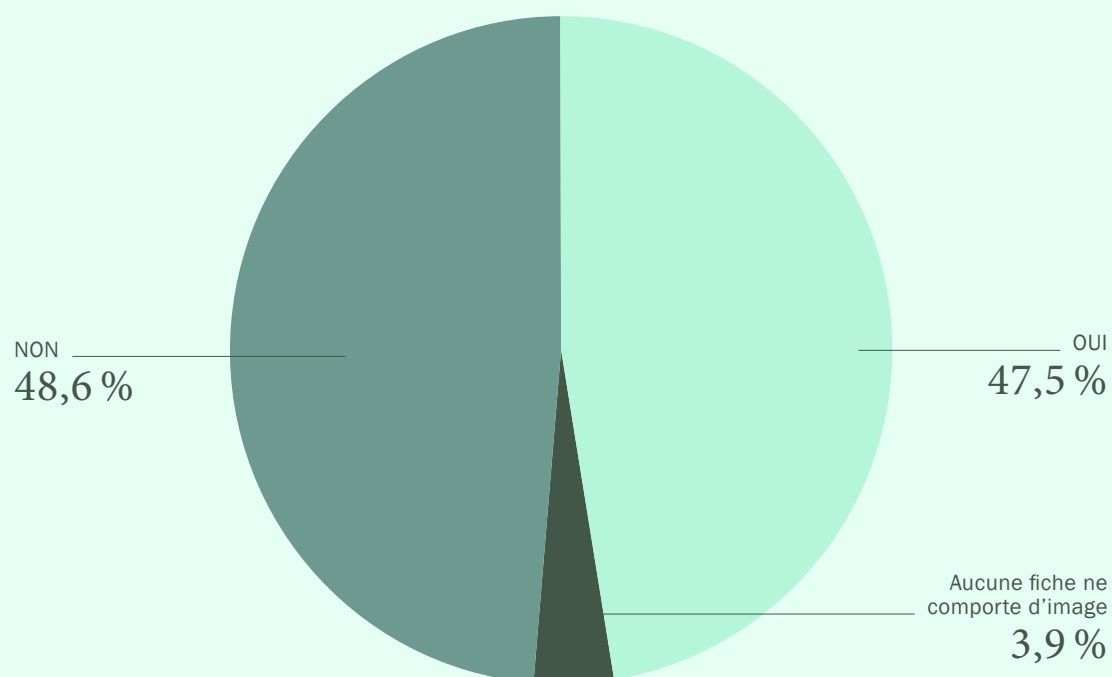
Quels éléments sont présents dans vos fiches d'inventaire ?



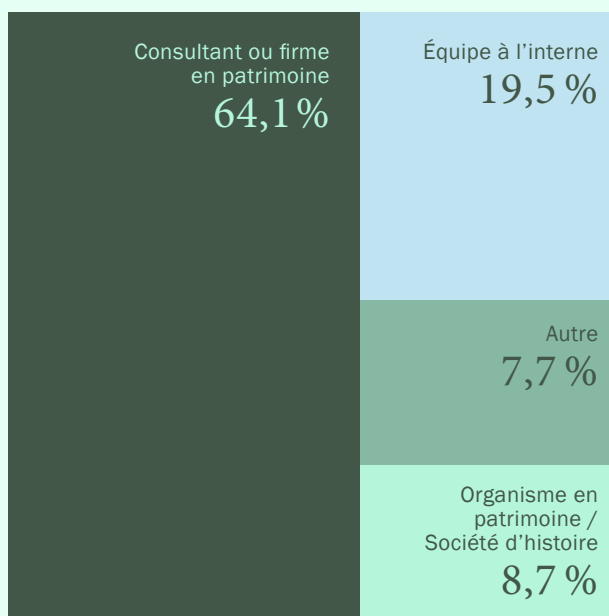
Les fiches d'inventaire comportent-elles des images (ex. photographies, images d'archives) ?



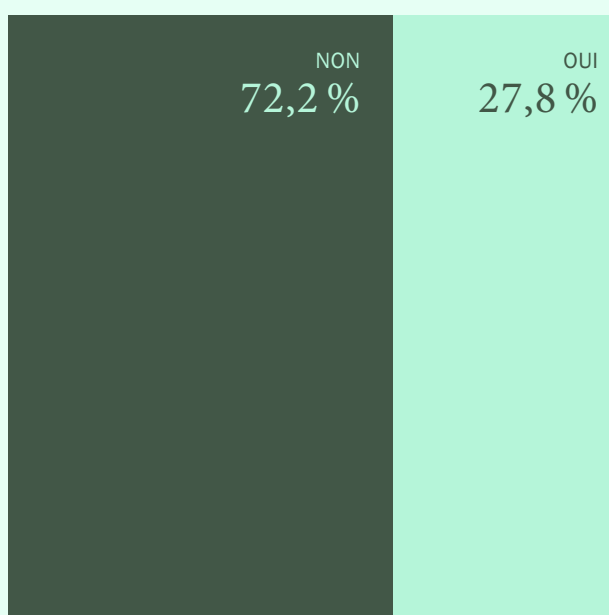
Des métadonnées accompagnent-elles les images (ex. auteur, date, sujet, droits d'auteur, etc.) ?



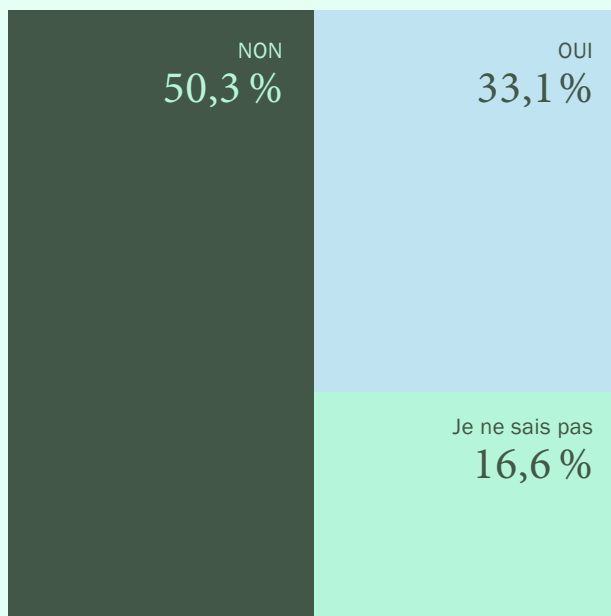
Qui a réalisé cet inventaire ?



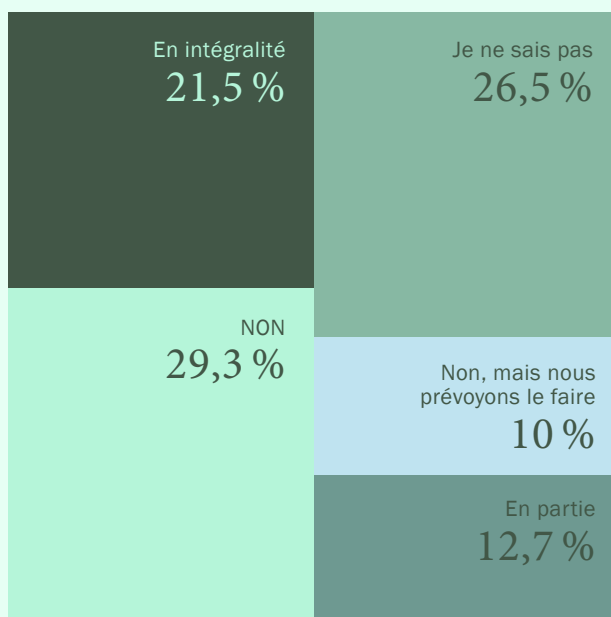
Des citoyens ont-ils été impliqués dans la réalisation de cet inventaire ?



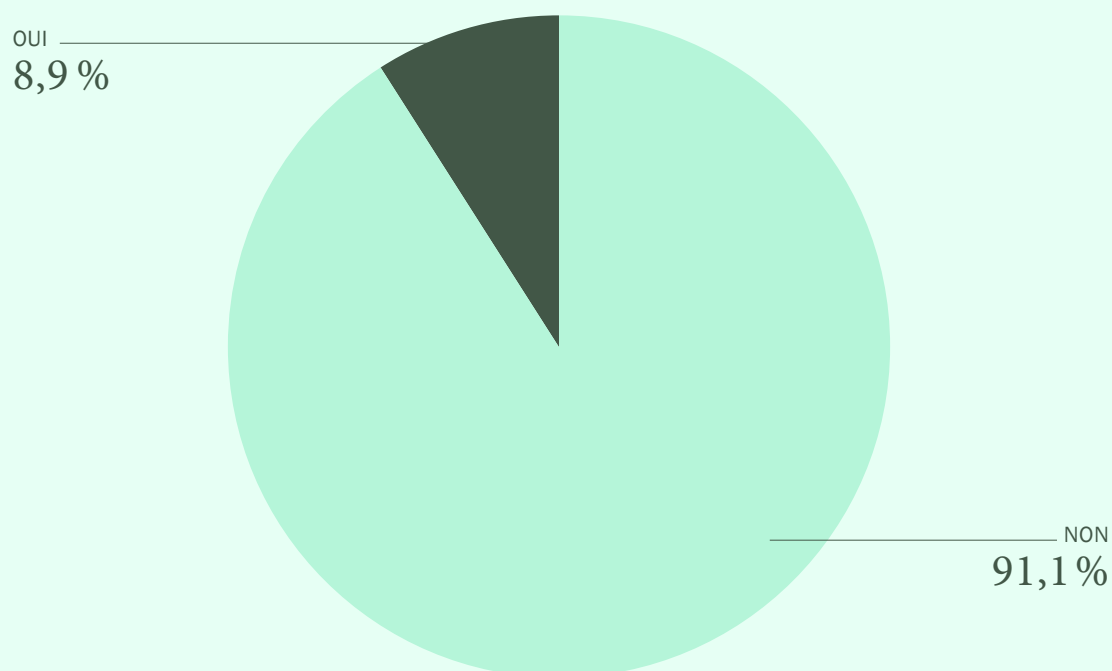
Votre inventaire a-t-il fait l'objet d'une caractérisation incluant la notion d'ensemble?



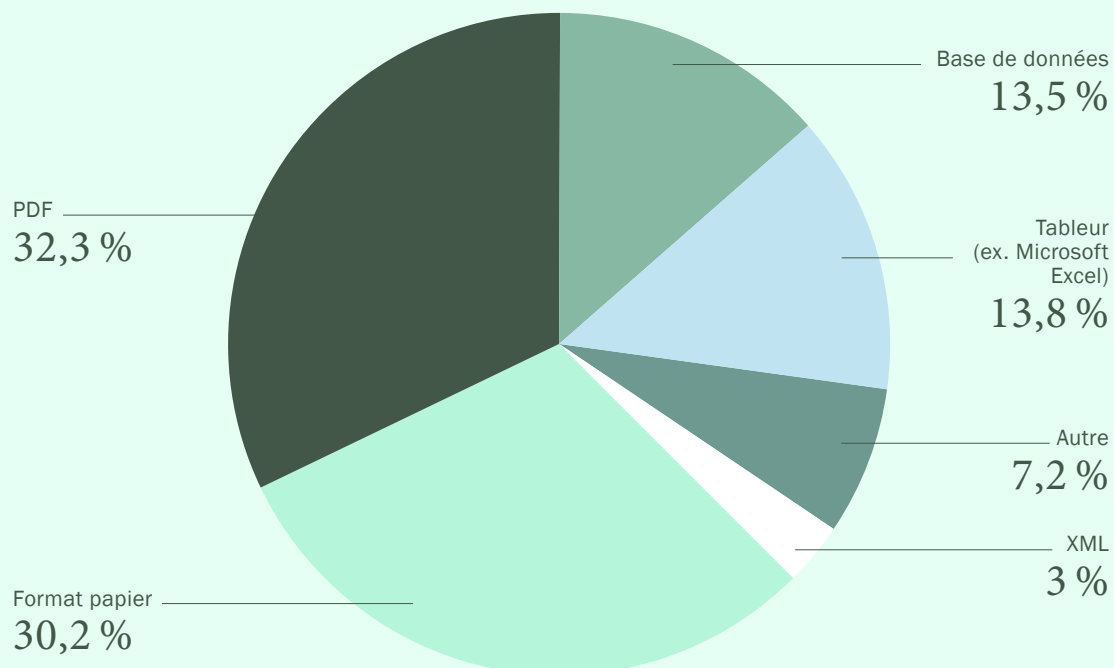
Votre inventaire a-t-il été versé dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)?



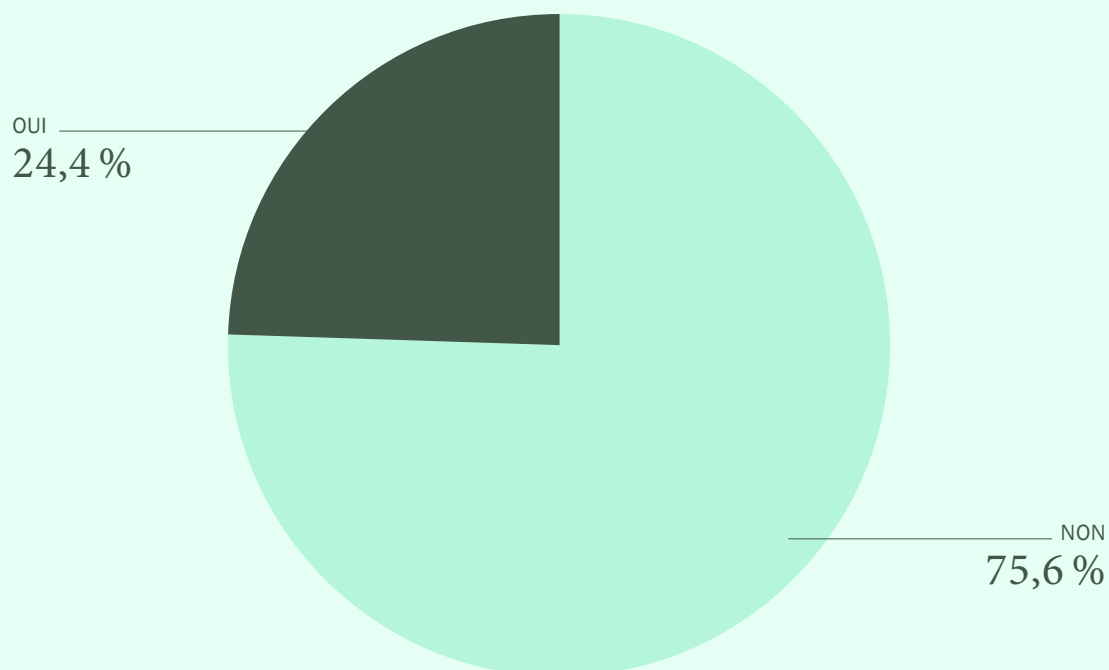
Avez-vous déjà effectué une mise à jour au RPCQ ?



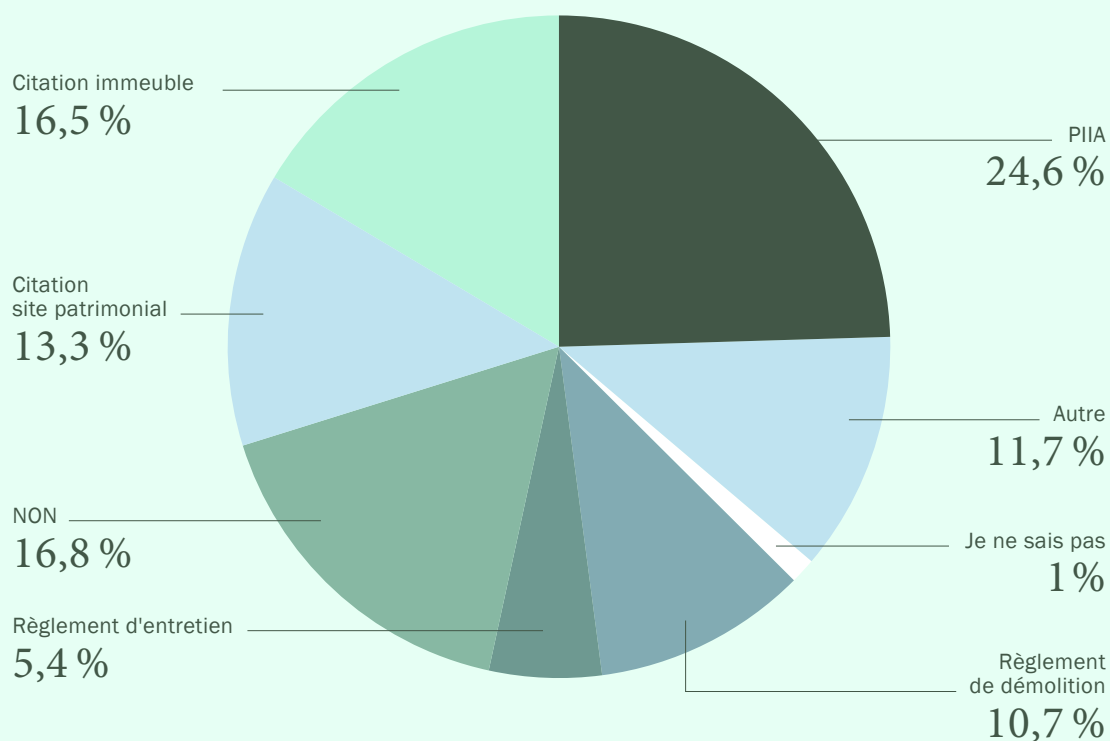
Précisez le format de votre inventaire.



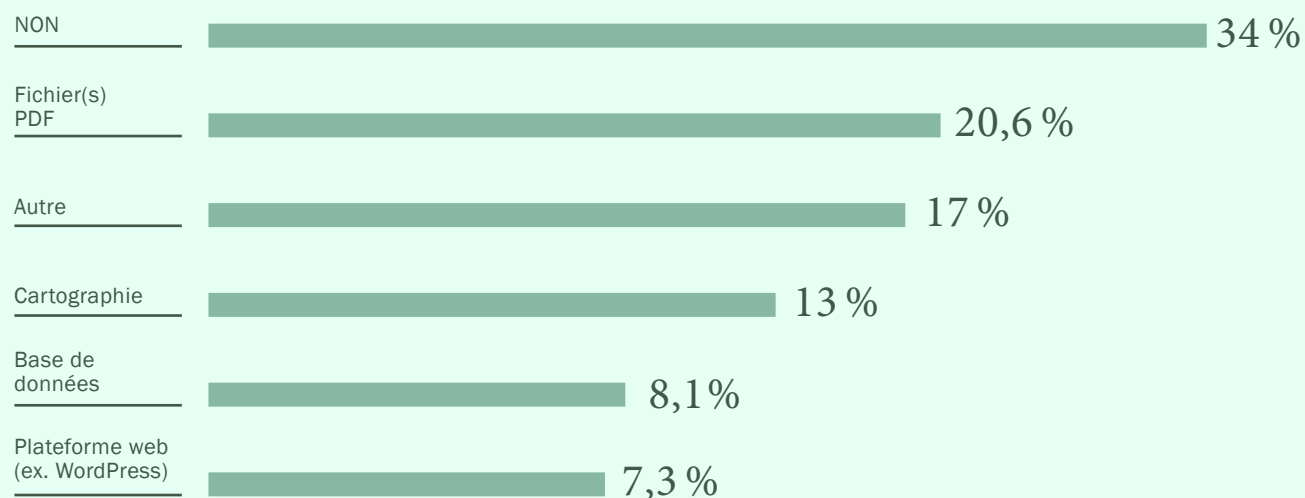
Votre inventaire est-il intégré à un logiciel de gestion de territoire (ex. AccèsCité, GOnet) ?



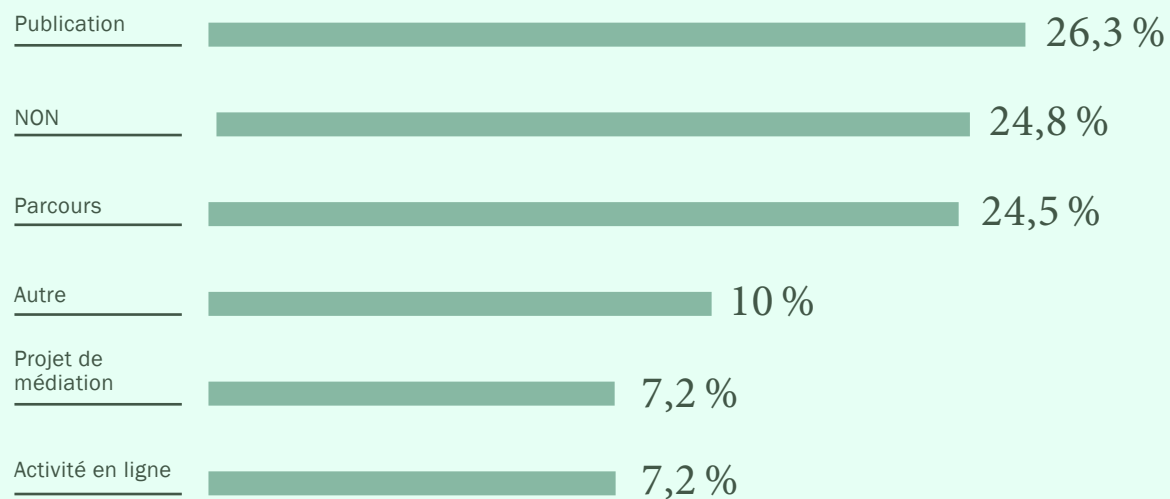
Votre inventaire a-t-il servi à élaborer une réglementation visant la protection du patrimoine bâti ?



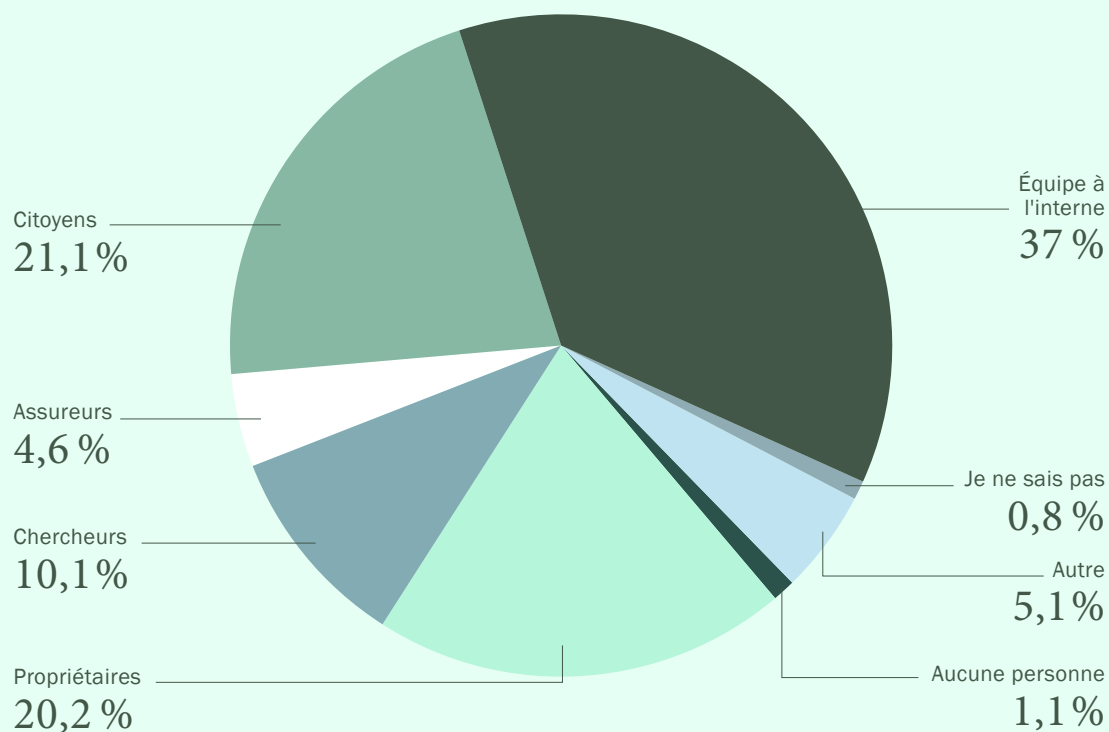
Votre inventaire est-il diffusé sur un site web ?



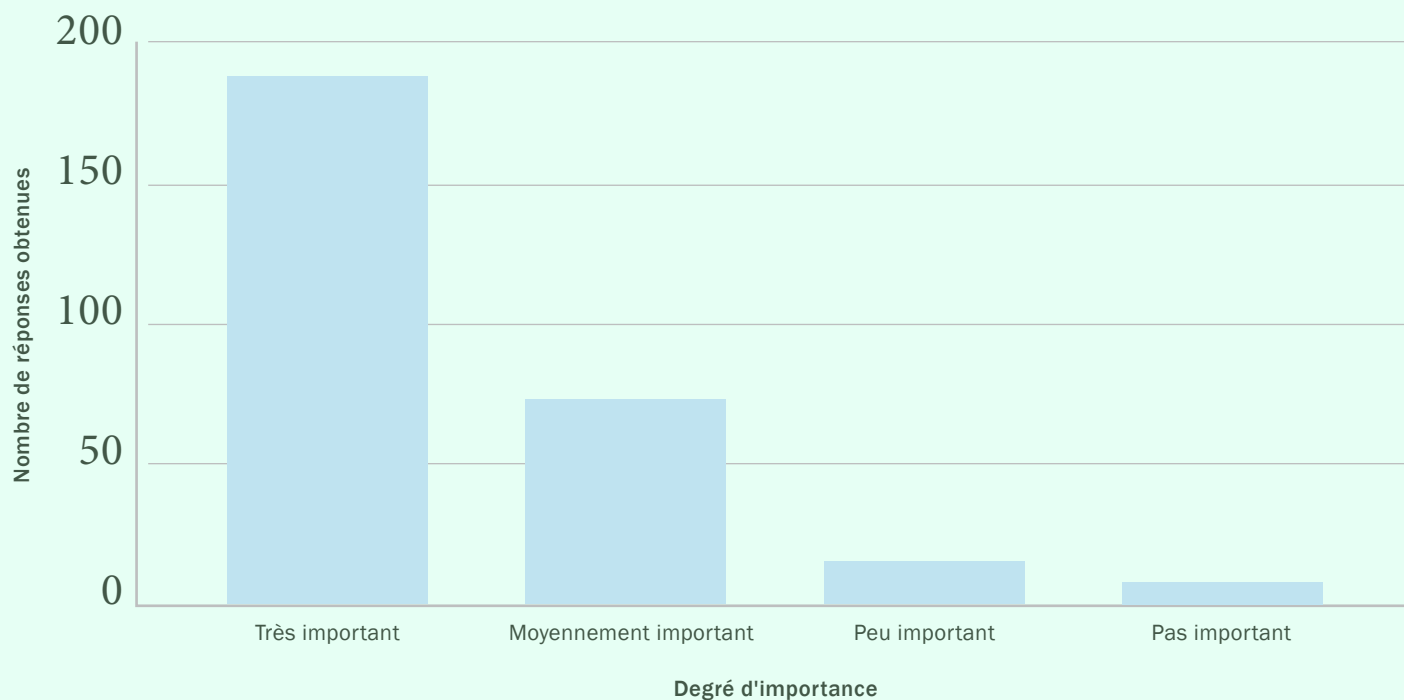
Votre inventaire a-t-il été utilisé pour développer un ou des projets de mise en valeur ?



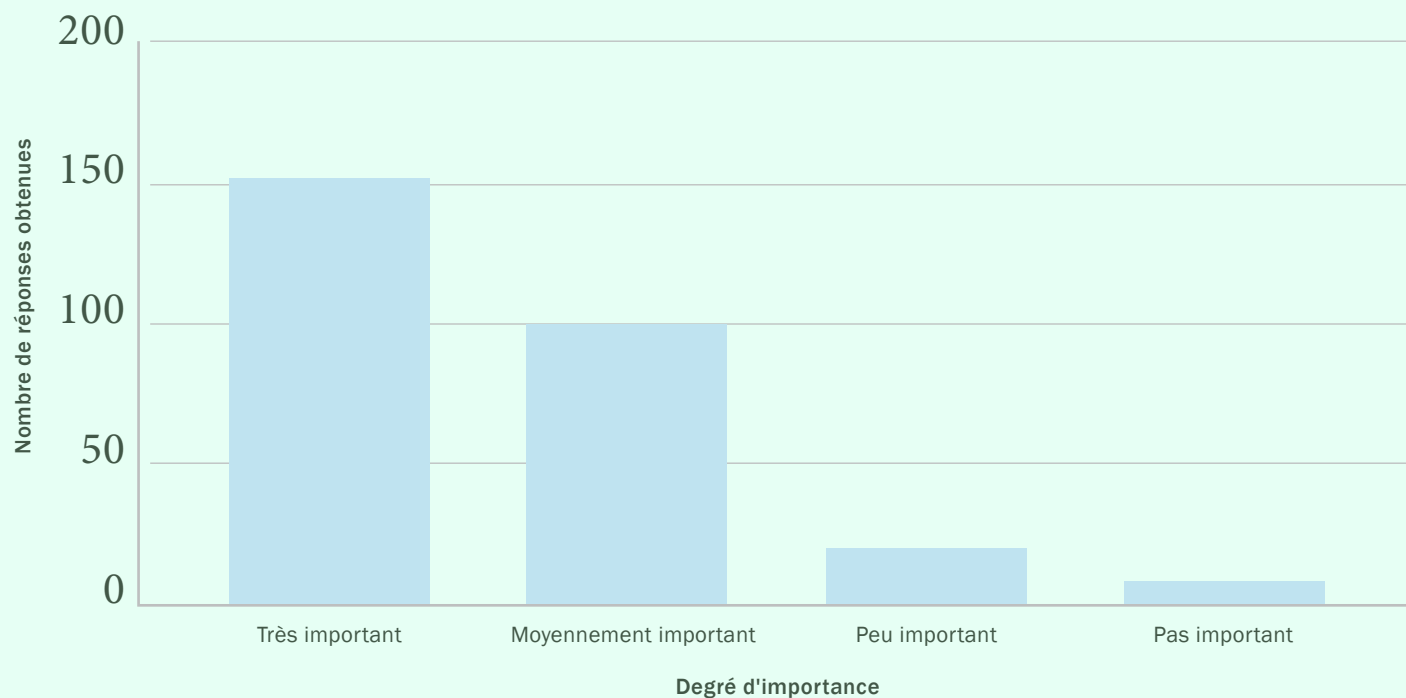
Qui utilise votre inventaire ?



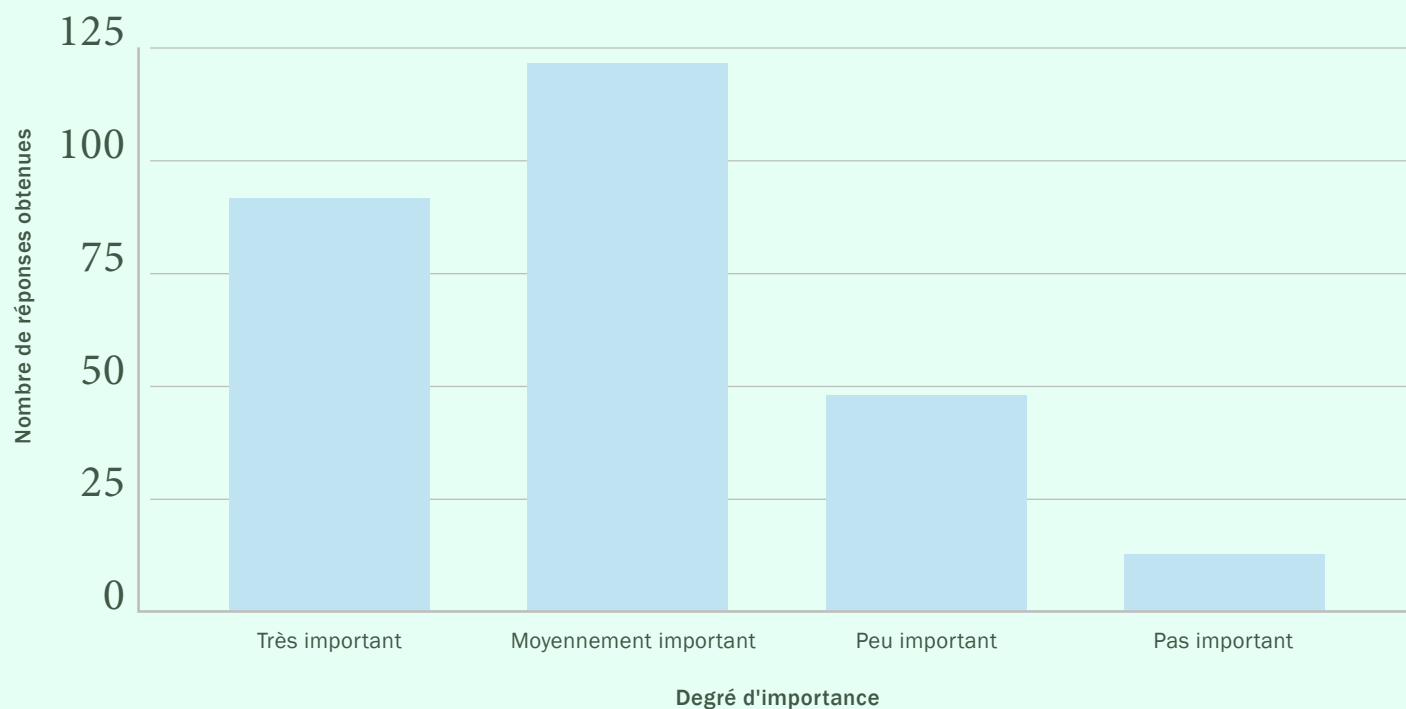
**Veillez indiquer l'importance que vous accordez à :
avoir un inventaire du patrimoine bâti.**



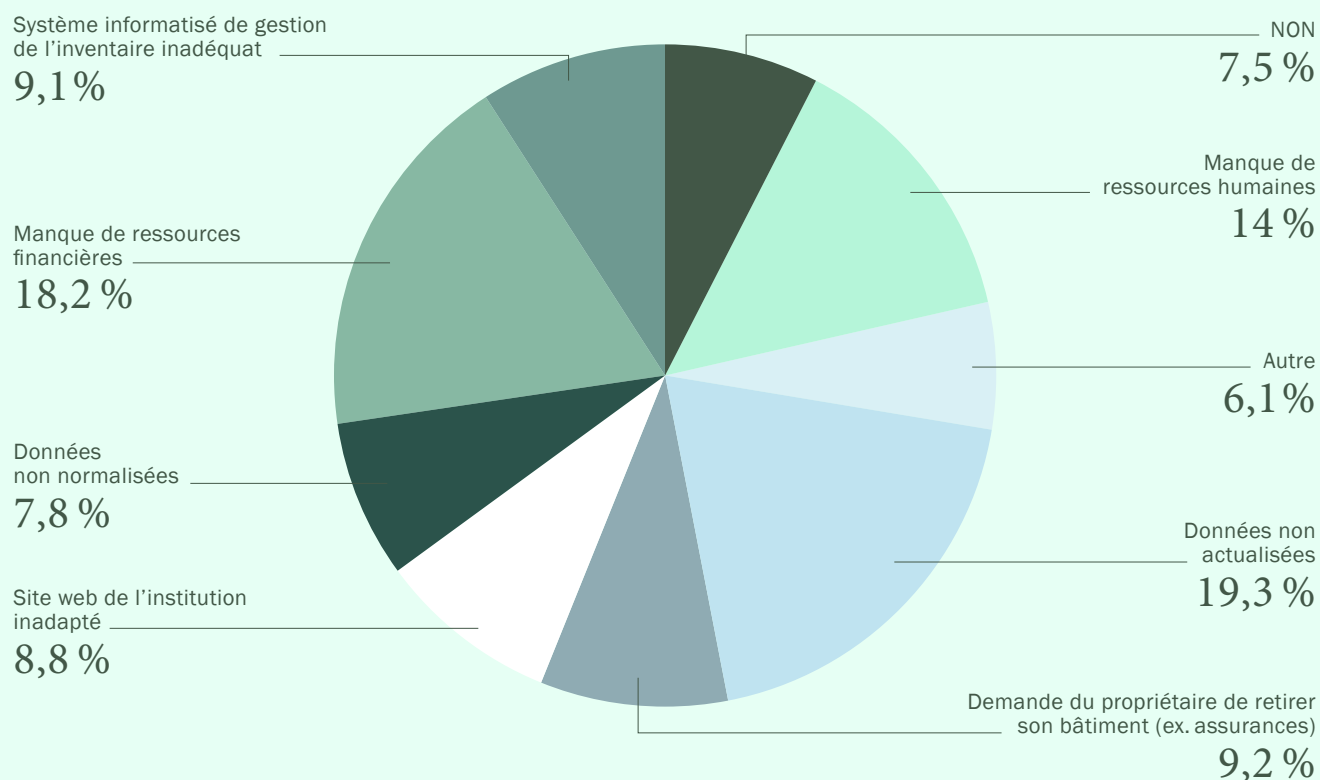
**Veillez indiquer l'importance que vous accordez à :
diffuser cet inventaire au public pour consultation.**



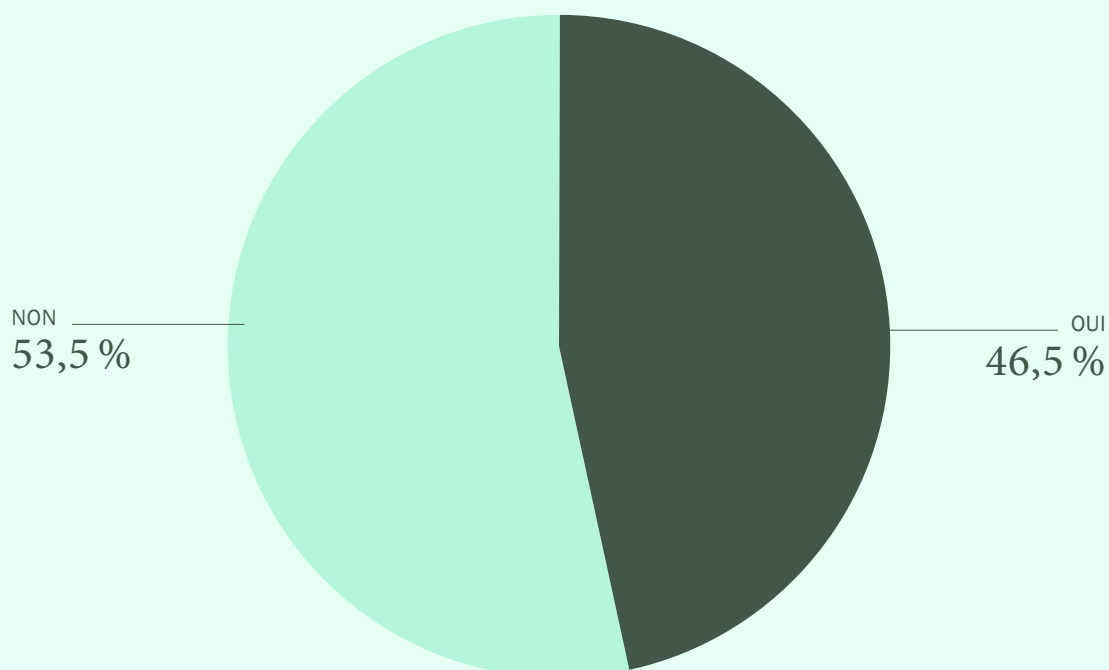
**Veillez indiquer l'importance que vous accordez à :
utiliser cet inventaire au quotidien.**



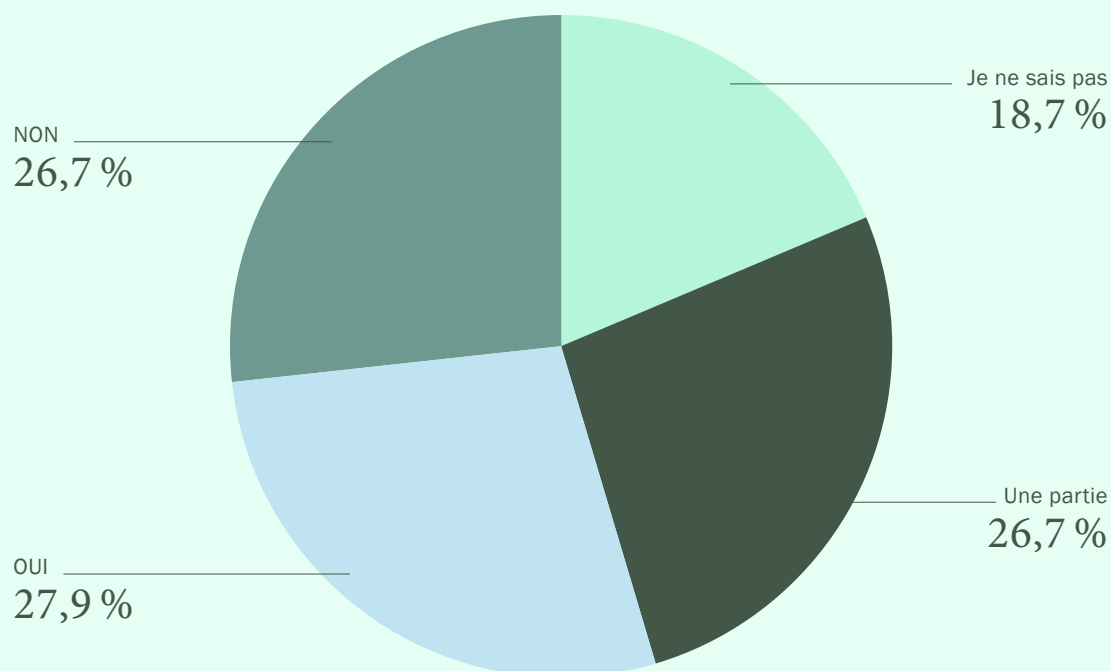
Existe-t-il des contraintes à la diffusion en ligne de l'inventaire ?



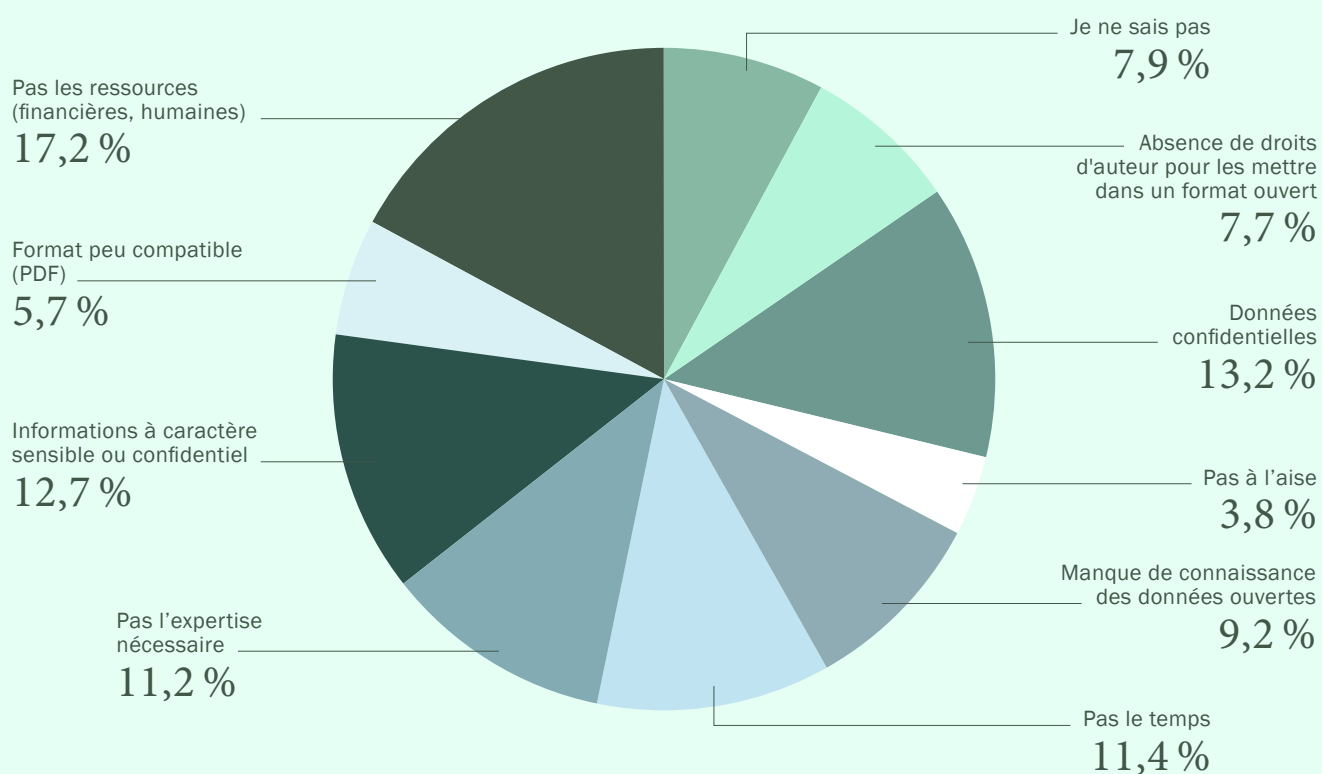
Avant de répondre à ce questionnaire, connaissiez-vous l'existence des données ouvertes ?



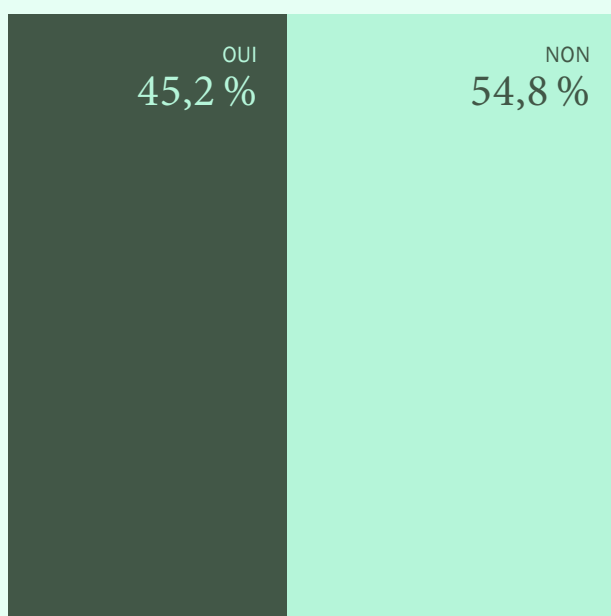
Rendez-vous accessible l'ensemble ou une partie de vos données?



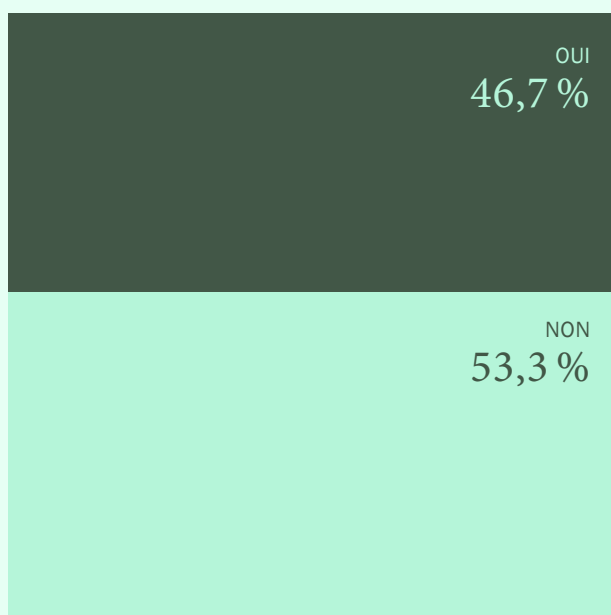
Pourquoi l'ensemble ou une partie de vos données ouvertes n'est pas accessible ?



Êtes-vous intéressé à rendre disponible l'ensemble ou une partie de vos données d'inventaire (licence libre de droits) ?



Si l'option de rendre accessibles vos données vous avait été précédemment proposée, auriez-vous été intéressé ?



ÉTAT DES LIEUX 2021